Titre : **15ème RÉGIMENT DE DRAGONS** **NOAILLES - CAVALERIE** **HISTORIQUE** **1688 – 1945**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Cavalerie** **1620-1789**
Auteur : **RENÉ MAGNEN**	Origine : **SHD** **PN**
Référence :	Transcripteur : **Marie France ROBELIN** Date : **Avril 2008**

Ancestramil

15ème RÉGIMENT DE DRAGONS
NOAILLES - CAVALERIE
HISTORIQUE
1688 – 1945

Source : historique SHD-T

RENÉ MAGNEN

Anne-Jules, duc de NOAILLES
Pair et Maréchal de France
Fondateur et Mestre de camp de *NOAILLES-CAVALERIE*.

15ème DRAGONS
NOAILLES-CAVALERIE
HISTORIQUE

Lettre préface
De M. le Général **WEYGAND**

DELMAS

Lettre adressée par M. le Général **WEYGAND**
A M. René **MAGNEN**, président des Anciens du 15ème Dragons.

Paris, **le 3 février 1953**

Mon cher président,
Vous me demandez quelques lignes pour servir de page liminaire à ce nouvel historique du 15ème Dragons.
Je m'exécute bien volontiers.
J'ai toujours présent à l'esprit le magnifique et touchant accueil que m'a réservé en 1937 à Bordeaux cette Amicale du 15ème Dragons, dont j'ai pu constater l'admirable vitalité.
Et ne suis-je pas devenu, depuis cette date, l'un de vos anciens ?
Ce livre si joliment édité et illustré vient à son heure.
Destiné à perpétuer nos vieilles traditions militaires ainsi que l'esprit cavalier qui les anime, il donnera un nouvel élan à cet esprit de corps, si vivant au 15ème Dragons et véritable générateur des innombrables actes de dévouement et de sacrifice, qui illustrent chacune des pages de cet historique.
N'est-ce pas la fierté d'appartenir à cette héroïque phalange qui a suscité les magnifiques états de services de Thérèse **FIGUEUR**, votre Madame **SANS-GENE**, qui a acheté à ce prix l'honneur de continuer à compter à l'effectif du 15ème Dragons ?

Ce noble héritage, légué par nos devanciers, il importe plus que jamais de le remettre sur le pavois.
Il sera le plus solide des fondements de cette nouvelle armée française en voie de reconstitution, à la veille de prendre rang au milieu d'armées alliées dans une Europe que nous serions heureux de voir plus unie.
Vous avez fait œuvre utile, mon cher président, et je vous en félicite bien sincèrement.
WEYGAND

Amicale Dragons

HISTORIQUE DU 15ème REGIMENT DE DRAGONS

Dernier venu parmi ceux qui ont souhaité rendre hommage à une unité de l'armée française qui leur fut chère en relatant les faits d'armes gravés dans leur souvenir, nous n'avons d'autre but, au cours de cette brève étude, que de ranimer la flamme.
En effet, les historiques précédents ont rencontré le succès.
Au point qu'ils demeurent à peu près introuvables en librairie, et c'est réconfortant pour notre esprit cavalier.
Mais il existe encore des anciens du 15ème et des jeunes, voire de simples «amis» du régiment disparu, qui ne se contentent pas des six noms qui étincellent sur l'étendard.
Ils veulent en savoir un peu plus.
A ceux-ci, nous présentons aujourd'hui l'essentiel ; et c'est encore, pour nous-mêmes, une manière de «servir» - peut-être, hélas !
La dernière - dont nous sommes redevables à leur fidélité.
L'historique du 15ème Dragons rédigé par le sous-lieutenant **ALEXANDRE** prend fin en 1884, année de sa publication.
La très belle étude du capitaine instructeur **VIAL** est datée de 1902, pour la même raison.
Ces deux là sont épuisés. On n'en peut plus prendre connaissance qu'à la Bibliothèque Nationale, à moins d'avoir la chance de les trouver, par aventure, sur les rayons d'une bibliothèque de famille, d'une famille de grands anciens…
Par contre, on pourrait peut-être encore se procurer la relation du lieutenant **de BREM,** limitée aux marches et opérations de la guerre 1914-1918, et muette, en tout cas, sur le passé du régiment.
Certains foyers ont su conserver pieusement les vieux parchemins, les anciens papiers de famille, les lettres rappelant les ancêtres disparus.
Quels plus beaux titres de noblesse, en vérité ?
Nous souhaitons que tel soit le destin de ce petit livre.
Ce récit rapide fera défiler non seulement la vie émouvante et active du 15ème régiment de Dragons depuis sa création jusqu'à sa dissolution, mais encore sa renaissance sous la forme du 15ème Dragons portés en **1939** ; et aussi les transformations subies par sa tenue, depuis les éblouissants uniformes de l'Ancien Régime jusqu'à la vareuse kaki, en passant par l'humble et glorieuse tenue bleu horizon immortalisée par le Poilu.

LE 15ème DRAGONS PRIMITIF

Voici deux cent soixante-cinq ans bientôt, **exactement le 20 décembre 1688**, sous **Louis XIV**, que naquit l'ancêtre du 15ème Dragons.
Créé par M. le lieutenant-général duc **de NOAILLES**, gouverneur du Languedoc, il porte à la mode du temps le nom de son colonel ou mestre de camp, et fait ses premiers pas sur le chemin de la gloire sous le nom de ***NOAILLES-CAVALERIE.***
Il reçoit bien vite le baptême, comme il sied, celui du feu.
En 1690**,** le **ROI** très chrétien lutte aux Pays-Bas contre les armées du **ROI** d'Espagne, de l'**EMPEREUR** et de la plupart des petits princes allemands coalisés contre la France.
Et c'est Fleurus, l'une des plus éclatantes victoires de l'ancienne monarchie.
L'ennemi perd cinq mille hommes, neuf mille prisonniers, cinquante-cinq pièces de canon et cent drapeaux.

Mis en goût, *NOAILLES-CAVALERIE* continue sa besogne.

Ancestram

Il est à la prise de Namur et à celle de Charleroi, il participe à la victoire de Steinkerque (1692).
L'année suivante, il est muté à l'armée d'Espagne et assiste tant au siège de Cosas qu'à la bataille du Ter.
En 1694 et jusqu'à la paix de Ryswick (1697), qui met fin à la guerre de la Ligue d'Augsbourg, il combat en Lorraine sous les ordres de **M. de BOUFFLERS**, maréchal de France.
A ce moment, *NOAILLES-CAVALERIE* compte douze compagnies à trente maîtres.

La guerre de Succession d'Espagne fournit à *NOAILLES-CAVALERIE* l'occasion de nouveaux faits d'armes.
Sous les ordres de **M. le maréchal de VILLARS,** le régiment part pour l'armée du Rhin et participe avec éclat à la victoire de Friedlingen (1702).
Aux prises de Brisach et de Landau s'ajoutent les combats de Spire et d'Hochstaedt où l'ennemi compte trois mille morts et perd sept mille hommes emmenés en captivité (1703).
Retour à l'armée d'Espagne en 1705, *NOAILLES-CAVALERIE* y fait toute la campagne de Catalogne, principalement Figueras (1709), le siège de Gérone (1711) et le blocus de Barcelone de 1712 à 1714.
Le **ROI Louis XIV** meurt, chargé d'ans et de gloire, en 1715.
L'aube du règne de **Louis XV** le Bien-Aimé voit les épées au crochet jusqu'à la guerre de Succession de Pologne, et, de 1733 à 1735, *NOAILLES-CAVALERIE* fait partie de l'armée du Rhin et prend part à toutes les opérations.
Entre temps, il compte désormais trois escadrons à trois compagnies de quarante-cinq maîtres.

Puis, c'est la guerre de Succession d'Autriche, qui provoque tout d'abord un nouveau remaniement dans le contingent du régiment : l'ordonnance du 16 décembre 1742 attribue à *NOAILLES-CAVALERIE* le numéro 54 et quatre escadrons (au total six cent vingt cavaliers).
Cinq mille Impériaux ont capitulé à la prise d'Elbogen, mais **NOAILLES** va avoir à panser ses premières plaies dans la déroute de Dettingen (1743).
Louis **de NOAILLES**, colonel duc **d'AYEN,** est grièvement blessé à la tête ; deux de ses officiers sont tués avec vingt-neuf cavaliers, et cent quatre blessés graves sont aux mains des chirurgiens.
Par contre, le régiment participe, dans les Flandres, aux sièges d'Ypres, de Menin et de Furnes, et fournit plusieurs charges décisives à la glorieuse victoire de **Fontenoy** (**1745**), remportée par **Maurice de SAXE**, maréchal de France, sur les Anglo-Hollandais commandés par sa grâce le duc **de CUMBERLAND**, lesquels laissent quatorze mille hommes dans les ravins du champ de bataille.

Et ce sont de nouveaux triomphes, Raucoux, Lawfeldt et la prise de Maëstricht (1747), où l'armée française et ***NOAILLES-CAVALERIE*** se couvrent d'une impérissable gloire…
A cette époque, le régiment porte l'habit cramoisi à doublures de même, boutons blancs à fleurs et godrons, galons d'équipage à carreaux de laine violette et jaune.
Disons tout de suite qu'en 1772, devenu 31ème de l'arme, il prendra l'habit bleu de roi avec collet, revers, parements et doublures rouges ; buffle et culotte chamois ; boutons blancs, équipage du cheval en drap bleu galonné de tablettes violettes et jonquille.

Encore huit années de paix et c'est la GUERRE DE SEPT ANS.
NOAILLES-CAVALERIE combat en Allemagne contre les armées du **ROI** de Prusse.
C'est donc, depuis sa création jusqu'en 1763, soit pendant quarante années sur ses soixante-quinze ans d'existence, une lutte presque ininterrompue contre les nations d'Europe coalisées.

Amicale

Et c'est jusqu'en 1788, c'est-à-dire pendant un siècle entier, que, sous les ordres d'un **NOAILLES**, le régiment poursuit sa brillante carrière.
Mais alors, il est devenu *NOAILLES-DRAGONS* depuis douze ans et galope à travers l'Europe portant l'habit vert avec revers et parements blancs et collet rose, sous les plis de son étendard rouge frangé d'or.
Celui-ci s'adorne d'un côté du soleil royal et de la fière devise *Nec pluribus impar*, de l'autre le blason de la famille qui le possède ou le commande sans interruption depuis son origine et *NOAILLES* porte de gueules à la bande d'or.
Son dernier mestre de camp toutefois est, en 1788, **M. de GALLIFFET**.

Voici se lever l'aube de la REVOLUTION FRANÇAISE.
Les révolutionnaires, en abolissant tout ce qui pouvait rappeler le souvenir de la monarchie, de la noblesse et du clergé, donnèrent des numéros aux régiments, qui, jusqu'alors, étaient désignés sous le nom de leurs colonels (*NOAILLES-CAVALERIE, BAUFFREMONT-DRAGONS, BERCHENY-HUSSARDS, CHAMBORANT*, etc.) ; et ceux-ci reçoivent un guidon, l'appellation d'étendard étant réservée aux régiments de cavalerie proprement dits, étendard aux couleurs de la nation : bleu, blanc, rouge…Et c'est sous cet emblème nouveau que le défunt *NOAILLES-CAVALERIE* va se couvrir encore de gloire, connu désormais sous le nom de 15ème régiment de Dragons.
Le 15ème est au siège de Toulon en 1793.
Dans ses rangs, il a le rare privilège de compter une femme, une Franc-Comtoise, Thérèse **FIGUEUR**, dite **SANS-GENE.**
SANS-GENE est blessée pendant le siège.
Plus tard, elle est affectée à l'armée des Pyrénées-Orientales et, participant à l'affaire de la Fonderie, elle ramène dans nos lignes au péril de sa vie le général **NOUGUEZ** atteint d'une grave blessure à la cuisse
Elle sauve plusieurs hommes de la 17ème demi-brigade en danger de se noyer ; elle a trois chevaux tués sous elle ; elle reçoit quatre coups de sabre à Savigliano (1799) et fait preuve en maintes circonstances d'une bravoure exceptionnelle.
Ses faits d'armes, malgré la loi qui excluait les femmes de l'armée, lui valent le droit de rester au service de son pays et de continuer à compter à l'effectif du 15ème Dragons.
Elle reçut à sa libération une modeste pension de deux cents francs. (1)
Son souvenir est évoqué par la rue Thérèse **FIGUEUR,** à Dijon.

Relatons brièvement d'autres belles actions du livre d'or du 15ème Dragons.
En 1794, le maréchal des logis **MARSON**, accompagné de cinq ou six cavaliers, arrête l'ennemi qui tentait de s'emparer des attelages d'artillerie. Il coupe les traits à coups de sabre, sous un feu violent, et réussit à emmener les herbivores.
Un fusil d'honneur, récompense enviée à cette époque, sanctionne la belle conduite de **MARSON.**

Le 21 février 1795**,** le lieutenant **BOURGUIL**, à la tête d'un détachement soutenu par quelques éléments du 22ème Chasseurs à cheval, charge la cavalerie ennemie, abat un dragon espagnol, fait prendre en croupe des fantassins, franchit la Fluvia et débusque l'adversaire d'un village où celui-ci s'était momentanément retranché.

(1) Voir Thérèse FIGUEUR, dite SANS-GENE, par René MAGNEN et André BERBINAU (Amicale des Anciens du 15ème Dragons

Le 15 mai de la même année, le général **DUPHOT**, avec cinquante cavaliers seulement, met en déroute à Sistela un corps de six mille Espagnols qui laissent huit cents des leurs sur le carreau.

Le 14 juin suivant, dans une affaire où l'ennemi perdit douze cents hommes, un groupe de soixante dragons du 15ème, commandés par un chef d'escadrons dont l'histoire n'a pas retenu le nom, sauve trois cents cavaliers français entraînés dans une charge endiablée et menacée de flanc par la cavalerie espagnole.

Toujours en 1795, au mois de juillet, le capitaine **MARSANGES** devance la ligne de bataille et se trouve soudain entouré par dix officiers espagnols ; provoqué par l'un d'eux, il se jette sur lui et le tue roide. Il parvient ensuite à rejoindre le gros du régiment, son casque fendu par un coup de sabre et son cheval boitant bas, blessé de deux coups de pointe.

Ce n'est là qu'un début de la glorieuse épopée du 15ème Dragons pendant les GUERRES DE LA REPUBLIQUE et de L'EMPIRE.
On le retrouve en effet à l'armée d'Italie en **1797**.
Appuyé par le 22ème Chasseurs à cheval et le 7ème Hussards, il poursuit les Autrichiens chassés de Dego le 17 avril et ramasse trente pièces de canon, soixante caissons, quinze drapeaux et six mille prisonniers.
A Lonato, le 3 août, les charges fournies par le 15ème Dragons font l'objet d'une mention particulière dans les Mémoires de **MASSENA**.
Il y est constaté que le général **JUNOT**, sur le point de tomber aux mains des Autrichiens, est dégagé et que des pièces de canon capturées par l'ennemi lui sont reprises, intactes.
A Primolano, le 7 septembre, les bataillons croates mettent bas les armes devant l'irrésistible pression exercée par le 15ème Dragons.
Et voici les fameuses journées d'Arcole (15, 16 et 17 novembre), où s'illustrent encore deux des nôtres : le lieutenant **CHATELAIN** et le brigadier **BRUNET**.
CHATELAIN commande les vingt cavaliers d'escorte de **MASSENA**.il voit soudain le danger couru par notre infanterie menacée d'enveloppement.
Sans hésiter, il commande formation par quatre, charge sur une étroite digue traversant des marécages et s'élance sur deux bataillons qui, stupéfaits de tant d'audace, tournent les talons et s'enfuient en abandonnant les cinq pièces d'artillerie qui les protégeaient. **BRUNET**, lui, se jette seul sur l'ennemi, se fraie un passage à coups de sabre et s'empare d'un étendard qu'il va présenter à son chef de corps.

Maintenant, c'est l'Egypte et l'armée d'Orient commandée par BONAPARTE en personne, laquelle compte sept régiments de cavalerie, le 15ème Dragons au premier plan, comme il se doit.
A la bataille des Pyramides, il se heurte à de redoutables adversaires encore inconnus : les Mamelucks**.**
Ceux-ci ont d'ailleurs bien failli s'emparer de **DAVOUT**, qui ne dut la liberté et peut-être la vie qu'à l'héroïsme du jeune brigadier **LAURIAC**, un girondin.
Et l'on doit déplorer la mort du chef d'escadrons **de FONTELLE,** commandant le régiment par intérim pendant une courte maladie du chef de brigade **PINON**, lequel est tué à son tour, à peine rétabli, le 19 mars 1799, à la tête de son régiment à Beni-Addine.
«C'était, écrivit le général **BERTRAND**, *un des plus braves officiers de cavalerie de France»*

En 1800, combats d'escarmouches à Héliopolis. Affaire malheureuse en 1801 au Camp des Romains où, déjà réduit à 150 cavaliers valides, le 15ème se sacrifie délibérément pour culbuter la piétaille ennemie et enclouer les canons anglais, extrêmement meurtriers.

Amicale

Le 15ème Dragons n'a pas à rentrer en France, il n'existe plus que sur le papier….
Il va être reconstitué avec la proclamation de l'Empire.
Le 5 décembre 1804**, NAPOLEON** distribue à son armée ses nouveaux drapeaux.
Ceux-ci sont toujours tricolores, mais les aigles d'or remplacent les piques…
Des 1805, l'on revoit le 15ème Dragons à l'œuvre.
La cavalerie française est alors, sans conteste, la première du monde, par ses qualités d'endurance, d'allant, de hardiesse, d'héroïsme légendaire.
Par exemple, elle est commandée ! Par quels chefs incomparables !
MURAT, **LASALLE**, **KELLERMANN**, n'ont rien à envier à la gloire de leurs ancêtres.

Le 19 octobre 1805, Ulm.
Une armée autrichienne anéantie. Entrée de l'**EMPEREUR** à Vienne.
Le 2 décembre, au tour de l'armée du **TSAR**, et c'est Austerlitz, point culminant de toutes les gloires de la France.
Rappelons que cette prestigieuse et rapide campagne coûta à nos ennemis cent cinq mille morts et blessés, trente sept mille prisonniers, cinq mille chevaux, trois cent trente trois canons et cent drapeaux.

La Prusse a déclaré la guerre à l'**EMPEREUR**, qui se retourne contre elle, et ce sont les foudroyantes victoires d'Iéna et d'Auerstaedt (14 octobre 1806), suivie de l'investissement de Magdebourg. Lubeck (6 novembre) et Pultusk (26 décembre) terminent cette campagne qui n'a été qu'une marche triomphale à travers l'Allemagne et la Pologne.
En 1807, c'est la brillante charge d'Ostrolenka, conduite par **OUDINOT**.
Le 15ème taille en pièces les cosaques de l'arrière-garde de l'armée russe en pleine retraite.
Il les poursuit encore après **Friedland**, et, la campagne terminée, va au repos en Silésie.

En 1808, le 15ème Dragons passe à l'armée d'Espagne et de Portugal, et, pendant toute l'année 1809, il patrouille dans le nord de la péninsule.
On le rencontre à Lago, à Valladolid, à Salamanque….
Son rôle est tout d'actions isolées : défense et surprises de villes ou villages, poursuite d'insurgés, embuscades où nos cavaliers trouvent parfois une mort glorieuse, mais, hélas ! bien obscure.
«Les dragons, écrit **THIERS**, *formant la principale force de la cavalerie, étaient noircis au soleil, rompus à l'exercice du cheval, armés de longs sabres de Tolède qui causaient à chaque atteinte des blessures mortelles.»*
Le régiment contribue aux prises de Ciudad-Rodrigo, d'Almeida et de Busaco, en 1810.
Il pénètre en Portugal, à Coïmbra.
Soutenu par le 3ème Hussards, qui forme avec lui la brigade **LAMOTHE**, il charge brillamment la cavalerie anglaise et campe en vue de Lisbonne.
Mais la situation est difficile : il est dû à nos cavaliers un arriéré de solde de neuf à dix mois ; ils manquent de vivres et de vêtements, et surtout de renforts…
Il faut revenir en arrière. **MASSENA**, la mort dans l'âme, décide de regagner l'Espagne et opère une belle retraite, où il ne laisse ni un canon, ni un malade, retraite au cours de laquelle le 15ème soutient victorieusement de rudes attaques à Pombal et à Redinha.
A Fuentes-de-Onaro (mai 1811), il se distingue à nouveau en culbutant des colonnes anglaises deux fois plus fortes et de toutes armes.
Le 11 septembre, le sous-lieutenant **LAGARDE**, à la tête de trente six hommes, met en déroute une bande de cent cinquante guérilleros et, quoique blessé lui-même d'un coup de feu, tue leur chef **MORALES**.

Le 15ème Dragons passe encore dans la péninsule l'année 1812 et le commencement de l'année 1813.
Le 6 avril**,** un escadron à pied, commandé par le capitaine **RICHER**, se couvre de gloire à Valencia-de-Don Juan, en enlevant un fort où s'était retranché l'ennemi et en contraignant ses défenseurs à mettre bas les armes. Au même moment, un escadron commandé par le capitaine **DAVOUT** tombait sur trente chevau-légers de San Iago et les sabrait jusqu'au dernier.
Ces deux engagements font l'objet d'un rapport de **JOURDAN** à **l'EMPEREUR** qui serait à citer en entier s'il ne nous fallait nous borner.
Encore une charge brillante, à Vitoria contre un corps de cavalerie anglaise en juin 1813.
C'est le dernier épisode de l'histoire *tras los montes* du 15ème Dragons, et le général **AMBERT** peut proclamer : *«Les dragons se sont immortalisés en Espagne. On y prononce encore leur nom avec terreur.»*

Mais c'est maintenant la désastreuse CAMPAGNE DE RUSSIE.
NAPOLEON retraite à travers l'Allemagne, qui se soulève à son tour contre la France.
NAPOLEON est contraint de rappeler à lui tous ses effectifs d'Espagne, et le 15ème arrive encore assez tôt pour se battre à Leipzig et à Halle.
Puis, c'est notre sol qu'il faut défendre, comme en 1792, contre toute l'Europe coalisée…
Contre un ennemi trois fois supérieur en nombre, le 15ème Dragons multiplie ses prouesses.
Le 26 janvier 1814, il déloge les Prussiens de Saint-Dizier ; le 29, entre Brienne et Cuisery, le colonel **BOUDINHOU** est gravement blessé.
A La Rothière, il couvre efficacement la retraite.
Le 9 février, il défend Nogent-l'Artaud contre les Autrichiens ; le 17, à Normée, près La Fère-Champenoise, il charge les carrés des Russes et s'empare de leur artillerie.

Mais bientôt, c'est la fin, et **NAPOLEON** doit se retirer devant **Louis XVIII**, qui va remonter sur le trône de ses pères…
Le 15ème Dragons se reforme à Toul, où, par suite d'une organisation nouvelle, il reçoit le n° 10 de l'arme.

Aux Cent-Jours, il renaît de ses cendres avec son ancien numéro 15, porté sur l'habit vert et sur le manteau de drap blanc piqué de bleu.
C'est encore le casque à crinière avec turban de peau tigrée et au cimier surmonté d'une houppette de crin noir. Boutons blancs, plats, grenades vertes, revers d'habit roses.
Et il forme avec le 20ème l'arme la **BRIGADE DES AVEUGLES** (**les Quinze-Vingt** !).
Mais ces aveugles ont encore terriblement bon œil et bon pied.
Ils chargent à Ligny, le 16 juin.
Contraints au repli après Waterloo jusqu'au-delà de la Seine, ils trouvent l'occasion de se distinguer une dernière fois à Rocquencourt le 1er juillet 1815.
Les **QUINZE-VINGTS** (brigade **VINCENT**) chargent une colonne de quinze cents cavaliers prussiens qui battent en retraite et, pris en revers par la brigade **PIRE** (1er et 6ème Chasseurs à cheval), se font prendre en quasi-totalité d'un seul coup de filet.
Exploit splendide qui pourrait encore servir d'exemple aux générations contemporaines.
Dernier rayon de gloire de l'épopée napoléonienne.
En août, le régiment est envoyé à La Rochelle et licencié le 16 novembre 1815.
LE 15EME DRAGONS A CESSE D'EXISTER.

Amicale

AVANT LA RESURRECTION

De 1815 à 1871, il n'y a plus de 15ème Dragons.
Notre régiment, en effet, ne sera reconstitué en 1871 qu'avec les éléments formés de ce qui fut successivement les **CHASSEURS DES ARDENNES,** le 3ème Chasseurs et le 3ème Lanciers.
Ces corps appartiennent à notre histoire, ne l'oublions pas. Nous allons, à ce titre, les examiner brièvement.

Et d'abord les CHASSEURS DES ARDENNES.
Formé à Vesoul le 16 février 1816 avec nombre d'anciens du 15ème, survivants qui ont parcouru l'Europe derrière l'**EMPEREUR** et ses aigles, il porte l'habit vert, lui aussi, avec collet et retroussis écarlates, parements verts ; boutons blancs, buffleteries blanches ; shako de feutre noir ; pantalon de cheval en drap gris, bottes à la hongroise, schabraque en peau de mouton noire pour les officiers et blanche pour la troupe.
En 1822, on ajoute à l'habit des tresses de couleur verte et écarlate.

Rien à dire pendant sept ans.
C'est la paix.
En 1823, les Ardennais prennent part à l'expédition d'Espagne, en octobre.
L'escadron du capitaine **MARMION** se distingue à l'attaque des faubourgs de Pampelune.
Le 8, le régiment tout entier se fait remarquer d'une façon toute particulière à la bataille de Tramaced, où l'ennemi subit une lourde défaite, abandonnant aux mains des Ardennais un général et un ancien ministre.
Le colonel de **HAUDOAS** et plusieurs officiers sont l'objet de citations élogieuses.
L'adjudant **BAUBAN**, pris à partie par six lanciers espagnols, en tue deux, met les autres en fuite, puis va se faire panser d'un coup de lance à la joue.
Deux ans après, en 1825, les **CHASSEURS DES ARDENNES** prennent la dénomination officielle de 3ème Chasseurs.
Avec le 3ème Chasseurs apparaît le pantalon garance à passepoil bleu foncé.
La coiffure est le shako de cuir, recouvert de drap noir avec plumet tombant et cordon de laine un tiers vert et deux tiers écarlate, l'écarlate étant la couleur distinctive.
En 1828, le 3ème Chasseurs prend part à l'expédition de Morée.
C'est le seul régiment de cavalerie du corps expéditionnaire.

Rentré en France, il est en garnison à Limoges quand éclate la révolution de juillet en 1830.
Sa conduite, son bon esprit dans ces heures troublées lui valent la gratitude de la population.
Le maire de Limoges, au nom de la ville, lui fait don d'un étendard aux trois couleurs reparues depuis la chute de Charles X et lui remet une « épée civique » à son départ en présence de la garde nationale et d'une foule immense, en témoignage de reconnaissance des services rendus à la cité.
Le 4 octobre, le corps d'officiers donne à son tour un bal d'adieux à la ville de Limoges.
Le 7, départ de nuit direction Libourne pour y remplacer le 10ème Chasseurs, qui, demeuré fidèle aux **BOURBONS** s'est en grande partie mutiné : le général **LAMARQUE** doit renouveler ses cadres et le désigne, à la suite de ces évènements, pour relever le 3ème à Limoges.

Libourne… général LAMARQUE…
Nous entrons dans la période contemporaine.
Mais ce n'est pas encore le 15ème Dragons qui est reconstitué, lors de la réorganisation de la cavalerie du 19 février 1831 : c'est le 3ème régiment de Lanciers**.**

Amicale

Celle-ci ne demeure d'ailleurs que peu de temps en Gironde : à cette époque, on ne séjourne guère dans la même garnison que pendant deux ou trois ans ; et les Libournais auront à peine le loisir d'admirer les beaux uniformes de leurs lanciers : habit et collet garance à revers, parements et retroussis bleu de roi, boutons blancs demi-sphériques ; épaulette blanches à franges et tournantes ; pantalon garance avec passepoil bleu pour la troupe, bande bleue pour les officiers ; schapska et cordon garance, plumet tombant en crin noir, ceinture en tissu de sangle à cinq bandes : trois bleues et deux garance.
En 1837, la tenue est considérablement modifiée : habit dit kurtka à revers jonquille, collet et parements en pointe bleus ; retroussis et passepoils jonquille (*les poches et les coutures des manches et du dos sont passepoilées*) ; pantalon garance à passepoil -ou bande- bleu ; schapska bleue avec soutache et galca garance. En 1839, le plumet noir cède la place à un plumet rouge, et, en 1869, la tunique bleu foncé est donnée aux lanciers.
Les gouvernements successifs, royal, républicain et impérial, ont eu en effet des loisirs pour s'occuper des questions d'uniforme pendant la longue période de calme, près de quarante ans, qui s'écoulera jusqu'à la guerre franco-allemande de 1870**.**
Le 3ème Lanciers se promène pendant ces quarante ans de garnison en garnison, et, n'ayant pas l'occasion de rencontrer un ennemi en armes, il se signalera cependant par de beaux traits de courage « civique ».

Le 10 septembre 1846, le lancier **GAY** reçoit une médaille d'honneur pour avoir sauvé au péril de sa vie une femme qui se noyait dans la Meuse.
En 1849, l'on décerne des médailles aux lanciers **HUCHARD**, **HERET** et **ROCHARD**, en récompense de leur dévouement lors de l'incendie du château de Lunéville, etc.
Les colonels savent profiter de ces années de paix pour pousser et parachever l'instruction du régiment et sa préparation à la guerre.
Et c'est dans les meilleures conditions que le 3ème Lanciers entre en campagne, le 16 juillet 1870.

Alors, le 3ème Lanciers tient garnison à Lunéville.
Il est commandé par le colonel **TOREL**, originaire de Libourne, et débute magnifiquement par la charge fameuse de Rézonville, au cours de laquelle le colonel a son cheval tué sous lui.
Le maréchal des logis **BOUVIERS** saute à terre et donne le sien à son chef.
Quelques instants après, c'est **BAZAINE** lui-même qui évite de peu la capture par les housards de **BRUNSWICK**.
Le maréchal est dégagé par deux escadrons du 3ème Lanciers qui arrivent comme la foudre, massacrant tout… *« Sans nous*, écrivait plus tard le sous-lieutenant **de ROUGE** *dans ses Souvenirs, **BAZAINE** était fait prisonnier, **CANROBERT** nommé à sa place et les Prussiens vaincus… »*
C'est peut-être le sort de la guerre, et qui sait ? Celui de la France qui s'est joué ce jour là…
Mais ne nous aventurons pas dans de hasardeuses vues de l'esprit qui pourraient nous amener à déclarer que c'est la faute du 3ème Lanciers si nous avons perdu la guerre de 1870…
BAZAINE a capitulé à Metz.
Pendant toute cette douloureuse période d'épreuves, le 3ème Lanciers n'est point demeuré inactif.
Quelques coups de main sur Borny, Peltre et Ladonchamp démontrent que son énergie et son audace sont restées semblables à elles-mêmes.
Un de ses pelotons, sous les ordres du sous-lieutenant **BERGASSE**, affecté à une brigade mixte commandée par le général **LAPASSET**, est chargé d'une mission spéciale d'éclairage et se signale d'une façon toute particulière.

L'exploit du cavalier **LATAPIE** est à noter : déguisé en cultivateur, il pénètre dans les lignes prussiennes pour tenter d'obtenir d'indispensables renseignements.
Il ne se laisse intimider ni par les patrouilles de hussards de la mort, ni par l'interrogatoire

(**Manque pages 36 et 37)**

LE 15ème DRAGONS PENDANT LA IIIème REPUBLIQUE

La tenue des dragons est alors, à peu de chose près, celle que nous avons connue en **1914** :

Tunique bleu foncé à un rang de boutons d'argent estampés d'une grenade (*attribués depuis aux seuls cuirassiers*), collet blanc à écussons bleu foncé portant le numéro découpé en drap blanc, parements blancs à trois boutons. Pantalon garance à passepoil (ou bande) bleu foncé.
Epaulettes en laine écarlate, à tournantes et à franges, en argent pour les officiers.
Le casque d'acier à cimier de cuivre porte encore le bandeau en peau de tigre ; crinière noire, rouge pour les trompettes ; plumet droit écarlate en plumes de coq.
Manteau en drap blanc piqué de bleu, à manches et à rotonde ; buffleterie blanche.
Avant d'aller plus loin, rappelons les noms figurant brodés sur l'étendard du 15ème Dragons :

POLOSTSK	**1812**	3ème Chevau-léger lanciers.
BAUTZEN	**1813**	3ème Chevau-léger lanciers.
DRESDE	**1813**	3ème Chevau-léger lanciers.
CHAMPAUBERT	**1814**	3ème Chevau-léger lanciers.
FLANDRES	**1918**	15ème Dragons.
REIMS	**1918**	15ème Dragons.

(Les deux derniers noms, modernes, pour mémoire.)

Les noms inscrits sur l'étendard que reçut le 15ème Dragons, au cours de l'inoubliable revue du 14 juillet 1880, laquelle consacrait la reconstitution de l'Armée nationale après la période de régénération qui avait suivi ses malheurs, sont ceux des batailles principales auxquelles a pris part le 3ème Chevau-léger lanciers du Premier Empire, ancêtre du 3ème Lanciers, dont nous sommes issus.
Formé en 1811, ce régiment s'était distingué : à Polotsk où son chef, le colonel **LE BRUN,** avait été tué en chargeant à sa tête ; à la Bérésina, à Bautzen, à Reichenbach, à Dresde, à Leipzig, à Halle, à Champaubert où le lieutenant **SEMELE** enleva une batterie d'artillerie ; à Vauchamps, à Troyes, et enfin à Waterloo.

Le licenciement de l'armée en 1815 avait eu pour conséquence de rompre tout lien entre les régiments qui disparaissaient et les nouveaux corps que l'on organisait dans des conditions totalement différentes.

Les instructions ministérielles qui ont réglementé l'établissement des historiques régimentaires prescrivirent que les régiments issus des Lanciers – **ce furent les 14ème, 15ème, 16ème, 17ème, 18ème, 19ème et 20ème Dragons, les 14ème Chasseurs à cheval et 10ème Hussards-** hériteraient de l'historique de ces derniers, en même temps qu'ils feraient revivre les souvenirs de tous les corps ayant porté les mêmes numéros de 1791 à 1815.
Pendant les quarante trois années de paix qui s'écoulent de 1871 à 1914, le 15ème Dragons n'a d'autre souci que sa préparation à la ……..

MANQUE PAGES 42 ET 43

Amicale Tramin

du Locre et de Chêne-la-Reine ».
Ces sept derniers noms résument tout l'historique du régiment pendant la campagne 1914-1918.
A La Mortagne se signale tout particulièrement, avec ce beau sang-froid qui ne l'abandonnait jamais et qui devait être pour tous du plus précieux exemple, le capitaine **LEOBARDY**, du 4ème escadron, cité à l'ordre de l'armée.
C'est ensuite la Marne et la triomphale entrée **à Château-Thierry**, où est cité le capitaine **GOMMES**, du 3ème escadron, randonnée victorieuse au cours de laquelle le régiment pousse l'ennemi devant soi pendant trois cents kilomètres ; puis la « Course à la Mer », où le chef d'escadrons GIRIER trouve la mort le 1er octobre, et qui ferme à l'ennemi la route de Calais.
Mais, ensuite, c'en est fait des chevauchées ancestrales.
Le front se fige dans les tranchées.
En Alsace, le 15ème Dragons, démonté, s'apparente aux fantassins et force l'admiration des troupes à pied.
C'est ainsi que le cavalier **IRURETAGOYENA**, pendant un violent bombardement, emporte de l'église d'Aspach en flammes le Très Saint Sacrement que le vieux curé infime se désolait de ne pouvoir sauver.
Avec un calme admirable, sous la voûte crevée qui s'effondre, **IRURETAGOYENA** s'agenouille devant le tabernacle et en retire le ciboire qu'il rapporte au prêtre émerveillé de tans d'héroïsme.
Une magnifique citation sanctionne cet acte émouvant entre tous.

Le capitaine **DUCASSE**, du 2ème escadron, blessé le 2 octobre d'un éclat d'obus à Goiry-Becqueville, tient à conserver le commandement de son escadron malgré les instances de son colonel et est cité à l'ordre de l'armée.
Puis, voici le 15ème Dragons combattant de nouveau sur la Somme et sur l'Aisne.
Alors se placent les deux magnifiques faits d'armes du Locre et de Chêne-la-Reine : Locre où le capitaine **DUCASSE** -qui venait d'apprendre sa nomination de chef d'escadrons- meurt héroïquement d'une balle dans la tête en entraînant ses cavaliers à l'assaut d'une ligne ennemie qui fut reprise d'un seul élan le 26 avril 1918, et où le régiment subit ses pertes les plus lourdes : trois officiers, cinq sous-officiers et trente brigadiers ou cavaliers tués, sans compter les nombreux blessés.
Chêne-la-Reine, où le bataillon **LA SALLE** se conduit avec sa coutumière bravoure et est de nouveau durement éprouvé : **seize morts…**
C'est là son dernier engagement important ; **l'armistice du 11 novembre 1918** le trouve marchant vers la Lorraine pour la grande attaque finale, prévue si les Allemands refusaient de signer…
MAIS ILS SIGNERENT ET C'EST LA FIN DE L'HORRIBLE DRAME.

Le 19 novembre, le régiment fait son entrée à Metz sous les ovations délirantes qui accueillent la tête du cortège conduit par **M. le maréchal PETAIN,** souriant sur sa jument gris blanc, et qui se poursuivent durant toute la journée, la plus belle que le 15ème Dragons ait vécue.
Après la revue passée sur le terrain de Frescaty, un officier demande à l'un de ses hommes :
« Et bien ! Mon cher ?...
- Mon lieutenant, on est payé !... »
Mot de soldat qui exprime merveilleusement l'âme ingénue du cavalier et son incomparable moral.
Le 25 avril 1919, à Worms, le général **MANGIN** remet à l'étendard du 15ème Dragons la fourragère aux couleurs verte et rouge de la Croix de guerre que lui avaient value les deux citations suivantes publiées au Journal Officier du 4 mai 1919 :

Amicale

*« Le bataillon à pied de la 10ème brigade de Dragons, formé par le 15ème régiment et le 20ème régiment, sous le commandement du chef d'escadrons **LA SALLE**, engagé dans la bataille au moment où la situation était difficile, a, sous l'habile direction du chef d'escadrons **LA SALLE**, qui a su maintenir dans sa troupe le moral le plus élevé, réussi à arrêter les progrès d'un ennemi supérieur en nombre, supportant ses attaques sans faiblir et le harcelant par de vigoureuses contre-attaques. »* (Décision du général commandant en chef du 18 juin 1918.)

«*Dans les journées **des** 17 et 18 juillet 1918, le bataillon de la 10ème brigade de Dragons, le 15ème régiment de Dragons et le 20ème régiment de dragons, aux ordres du commandant **THOREAU-La SALLE**, a fait preuve d'un entrain remarquable et des plus belles qualités manœuvrières, en se portant à l'attaque de pentes boisées de l'éperon de Leuvrigny, sur un terrain en espalier, particulièrement soumis aux tirs d'artillerie d'une très forte position ennemie, et imprimant une allure irrésistible aux lignes d'attaque, malgré l'importance des pertes subies.* » (Ordre du 18 mars 1919.)

Le 18 juin, le régiment franchit le Rhin sur un pont de bateaux, les trompettes sonnant le vieux refrain de ***NOAILLES :*** **Les dragons ont passé le Rhin…**
Le 28, la paix est signée.
Revenu dans sa paisible garnison de Libourne, après y avoir séjourné un demi-siècle, dont deux ans sous la tenue du 3ème Lanciers, le 15ème Dragons cessera d'y exister.

Le 31 mars 1921, le colonel **SALA,** commandant le régiment, ferme les portes du quartier Lamarque, qui se rouvriront peu après devant un régiment d'artillerie.
Mais son souvenir reste vivace, et l'amicale des anciens du 15ème Dragons se charge d'en activer la flamme !
Nous n'avons pas ici à rappeler ses activités, bien connues de tous.
Nous mettons seulement sous les yeux du lecteur le texte de la plaque en bronze apposée sur le mur du quartier **LAMARQUE** le dimanche 2 avril 1933 :

HERITIER DES GLOIRES DE SES ANCETRES
NOAILLES-CAVALERIE
DRAGONS DE NOAILLES
3ème CHASSEURS ET 3ème LANCIERS
LE 15ème DRAGONS
A OCCUPÉ CE QUERTIER DE 1830 A 1832 ET DE 1874 A 1921
Cette plaque a été apposée par l'Amicale
Des Anciens du 15ème Dragons
En souvenir de leurs devanciers et à la mémoire
De leurs camarades.
MORTS POUR LA PATRIE

Et puis le 15ème revivra dans son Unité de tradition, le 4ème escadron du 2ème Hussards à Tarbes, qui recevra des Anciens de notre régiment un guidon aux Armes **de NOAILLES**.
En 1937, l'effectif des Anciens du 15ème Dragons compte un cavalier de plus :
M. le cavalier d'honneur Maxime **WEYGAND.**

LE 15ème RÉGIMENT DE DRAGONS PORTÉS

1939.
De nouveaux nuages obscurcissent l'horizon et la guerre mondiale 1939-1945 éclate.

Amicale

Une fois de plus, le régiment renaît de ses cendres, sous une forme entièrement nouvelle : et c'est le 15ème Dragons portés qui va ressaisir le glorieux étendard de *NOAILLES-CAVALERIE*.
Le 2 septembre 1939, le 15ème régiment de dragons portés se forme sous les ordres du lieutenant-colonel **CHAUMONT-MORLIERE**, dans la banlieue lyonnaise : E.M. et E.H.R. à Ecully, 1er bataillon à Tassin-la-Demi-Lune, 2ème bataillon à Francheville.
Il part dès le 9 septembre rejoindre la 1ère brigade de Dragons portés de réserve générale, qui, en Seine-et-Marne, se tient à proximité immédiate du G.Q.G.
Au début de 1940 le 15ème régiment de Dragons portés entre, avec le 5ème régiment d'automitrailleuses, le 11ème Cuirassiers et le 12ème Chasseurs, dans la composition de la 5ème division légère de cavalerie nouvellement constituée.
Le 10 mai 1940, de la région de Sedan où il se trouve, il fonce en Belgique et atteint le même jour ses objectifs, mais, dès le 11, la pression des divisions blindées ennemies le contraint à manœuvrer en retraite, et, le 12 au soir, il passe en réserve sur la rive gauche de la Meuse, ayant permis au génie français de préparer de nombreuses destructions et de les faire sauter.
Le capitaine **CASATI-OLLIER** et le lieutenant **NERARD** trouvent une mort glorieuse sur la rive droite de la Meuse, en s'opposant à l'avance ennemie ;
Mais, le 13 mai, les troupes qui ont reçu pour mission de défendre la Meuse se replient ; les Allemands font passer le fleuve à de nombreux chars, et, dans la nuit du 13 au 14 mai, le 15ème R.D.P. repart vers la Meuse, avec mission de colmater le front.
Il s'y emploie toute la journée du 14 dans la région de Vendresse-Omont-Canal des Ardennes.
Le 15 mai, le bataillon d'**ARRAS,** qui a reçu pour mission de tenir Bouvellement, est furieusement attaqué ; le canon de 25 du brigadier chef **DELOISON** détruit tous les chars ennemis qui se présentent ; le village est en feu, les dragons tiennent bon et infligent de très lourdes pertes à l'adversaire.
A deux reprises le lieutenant **GLASBERG** parvient à établir une liaison entre le colonel et le bataillon encerclé ; il apporte à la nuit un ordre de repli…
Le bataillon arrive à se frayer un passage, ramenant tous ses blessés ; le capitaine **FONTANT** est mortellement blessé.

Le 7 juin, le bataillon de **FONTAINES,** qui vient de s'installer « en bouchon » à Abancourt, voit arriver sur lui la puissante avant-garde des panzerdivisionen, qui foncent sur Rouen.
Le bataillon met hors de combat de nombreux chars, mais il est submergé.
Le 8 juin, le bataillon d'**ARRAS,** qui interdit le passage de La Bresle, dans la région de Rothois est attaqué dès le lever du jour.
A midi, malgré les pertes sensibles qu'il a éprouvées, il tient toujours grâce à l'héroïsme du lieutenant de **VILLELUME**, qui contre attaque à plusieurs reprises avec les chars du lieutenant **BIOSSE-DUPLAN** ; le capitaine **RIBES**, qui a eu le poignet fracassé par une balle, ne consent que plusieurs heures après sa blessure à être évacué ; le médecin auxiliaire **RENAULT** se prodigue auprès des blessés, sans la plus élémentaire prudence…
Les 9 et 10 juin, le régiment est encore engagé à Bellosame et à Bellencombre, et il rallie enfin Saint-Valéry-en-Caux, où il doit être embarqué ; mais les capitaines **de TRUCHIS**, **de LAYS** et **VINCENT**, qui commandent maintenant les deux bataillons, ne peuvent faire prendre la mer qu'à une très faible partie de l'effectif, et, le 12 juin, les 2ème et 5ème divisions légères de cavalerie (ou plutôt, ce qu'il en restait), étaient prisonnières.
Le lieutenant **ISAAC** avait trouvé la mort lors des derniers combats.

Le 22 novembre 1940, le 15ème régiment de Dragons portés était cité à l'ordre de l'armée :

« *Régiment formé à la mobilisation, qui, sous l'impulsion du lieutenant-colonel* ***CHAUMONT-MORLIERE****, du chef d'escadrons* ***d'ARRAS****, blessé au feu, et du chef*

*d'escadrons d**e FONTAINES**, très grièvement blessé, est rapidement devenu une troupe solide et dévouée.*
« Du 10 au 13 mai 1940, a menu avec vigueur une action retardatrice dans l'Ardenne belge ; du 14 au 16 mai, a résisté au sud de la Meuse sans défaillance ; du 25 mai au 2 juin, a participé aux dures opérations de la Basse Somme et à la réduction de la tête de pont d'Abbeville.
*«Puis, du 7 au 12 juin, a assuré dans la région d'Aumale et dans la forêt de **Saint-Saëns** une mission de sacrifice pour la couverture du flanc gauche du 9ème Corps d'Armée pendant sa marche en direction du Havre. »*

Ainsi disparaît une fois de plus le 15ème Dragons, « héritier des gloires de ses ancêtres ».
L'armée française semble en voie de reconstitution et l'on peut espérer que renaîtra quelque jour sa grande tradition militaire.
Avec l'accroissement en nombre de ses différentes unités modernisées, avec l'instruction qui est de nouveau poussée activement, il est permis de croire que renaîtra aussi l'esprit de corps de l'arme, esprit de corps si fidèlement et jalousement entretenu et d'une façon si vivante par les anciens de notre régiment au sein de leur active amicale.
Et nous sommes persuadé qu'un nouveau 15ème Dragons y fera revivre quelque jour les gloires passées de *NOAILLES-CAVALERIE* et de ses magnifiques successeurs.
Nous ne voulons pas terminer ces brèves notes sans rendre un hommage ému à la mémoire de **M. le colonel LEWDEN,** ancien capitaine instructeur du 15ème Dragons, qui a bien voulu honorer de son amitié l'auteur de ce petit livre et dont les notes et l'abondante documentation nous ont été précieuses pour tout ce qui concerne le 15ème Dragons à cheval et à celle de M. le lieutenant-colonel **d'ARRAS** pour l'histoire du 15ème Dragons portés en 1939 et 1940, dont il nous a fourni le texte.

LE QUARTIER LAMARQUE A LIBOURNE

Pendant près d'un demi-siècle, quarante sept ans exactement, le 15ème Dragons tint garnison à **Libourne**, sans aucune interruption, au quartier Lamarque, dont le souvenir lui est indissolublement lié.
Il nous a donc semblé que s'imposait ici l'histoire, aussi abrégée que possible, du quartier Lamarque ou, plus exactement, des « casernes de Libourne » dont il est issu ;
Et c'est ainsi qu'avec l'autorisation empressée et courtoise du colonel **LEWDEN** nous reproduisons ci-après l'étude publiée par son père, le regretté lieutenant-colonel **LEWDEN**, dans « **Les Anciens du 15ème Dragons** » bulletin officiel de l'Amicale, n° 19, en date du 15 novembre 1936.
Cette relation se complète par la liste des occupants du quartier aux diverses époques.
Les Anciens du 15ème Dragons gardent tous, sans doute, un bon souvenir de leur vieux quartier Lamarque et aiment, lors de nos réunions annuelles à **Libourne**, à le revoir encore et à y revivre quelques instants le temps heureux de leurs jeunes années. Mais bien peu connaissent son histoire.
Je vais essayer de l'évoquer brièvement ;
Ce quartier n'est pas très ancien, il date seulement de la **fin du XVIIIème siècle.**
Autrefois**,** Libourne ne possédait pas de caserne.
Le logement des corps de troupe qui y tenaient garnison, aussi bien que de ceux qui n'y faisaient que passer, était à la charge des habitants.
C'était une lourde sujétion.
Dès le XVIIIème siècle, LA JURADE, pour l'alléger un peu, avait loué des maisons qui se transformaient en casernes provisoires.

Les habitants devaient toutefois les meubler, du moins en partie.
Quand il s'agissait de cavalerie, il fallait en outre louer des chais pour en faire des écuries et des hangars ou greniers pour les fourrages.
Tout cela était fort onéreux.
De plus, les soldats d'alors, n'ayant pas la discipline et la bonne tenue morale qu'ils ont aujourd'hui, molestaient la population, qui avait souvent à souffrir de leurs vexations et de leurs exigences, et causaient de fréquents scandales.
Aussi l'intérêt général commandait de remédier à un pareil état de choses et la construction de casernes définitives devait fatalement s'imposer.
Le 3 avril 1718, les notables de la bourgeoisie furent convoqués à l'hôtel de ville pour *« s'entendre avec le conseil de la commune sur les moyens de parvenir à l'établissement d'un corps de casernes »*.
Il fallait trouver les fonds indispensables.
On proposa de doubler les taxes qui alimentaient les principaux revenus de la ville et de trouver des prêteurs pour le surplus.
L'intendant de **Guienne**, **M**. **de COURSON**, promit son appui.
Mais l'affaire n'aboutit pas.
Le **ROI**, cependant, avait promis une indemnité de 30 000 livres si la ville voulait se charger du reste.
En 1728, nouvelle tentative infructueuse de **La JURADE** pour se procurer le capital nécessaire.

La question revient sur le tapis à la fin de 1754**,** sous l'administration de l'intendant **de TOURNY**.
Grâce à sa puissance intervention, un emprunt de 120 000 livres fut assez promptement réalisé.
L'emplacement choisi fut le quartier le la Terrière ou Tarrayre –une des portes de la ville s'appelait ainsi et une rue conserve encore ce nom- et les bâtiments occupèrent tout le terrain compris entre les actuelles rues Elisabeth **GELLY** (1) (ci-devant rue des Vieilles Casernes, en souvenir de cet édifice, remplacé aujourd'hui par la Banque de France et les immeubles voisins), Gambetta (ex rue Périgueux, antérieurement rue de la Terre (3), Président **DOUMER** (naguère rue Neuve) et Etienne **SABATIE** (4) (longtemps appelée rue Saint-Eutrope).

Les travaux commencèrent en 1757.
Mais cette entreprise ne fut pas heureuse.
Le terrain, u peu marécageux, n'était pas solide ; la construction fut si défectueuse que, avant même qu'elle ne fût achevée, vers 1759**,** les murs se lézardèrent et menacèrent ruine.
L'intendant **du BOUTIN** dut en ordonner la démolition.
On n'eut d'autre ressource que de vendre les matériaux et les emplacements.
Ce fut une opération désastreuse pour la ville et les entrepreneurs.

*(1) (Nom d'une religieuse de l'hôpital de Libourne qui a laissé, par testament de **1869**, sa fortune à la ville de Libourne*)
(2) Un, entre autres, fut acheté rue Sainte-Catherine, en 1652. Ce chai, appelé Grande écurie du Roi, était situé à l'emplacement actuel du logement des pompes à incendie et de l'école communale des garçons dite du centre (ex-école des frères de la Doctrine chrétienne). Cette partie de l'ancienne rue Sainte-Catherine, après avoir porté pendant quelques temps le nom de rue des Ecuries du Roy, s'appela plus tard rue du Marché aux Farines, parce que ces écuries, devenues inutiles après la construction des casernes, servirent de magasin aux farines lorsque l'église Saint-Thomas désaffectée, qui avait reçu cette destination en 1791,

devint salle de spectacles en 1805. Quand les chevaux de DAUPHIN-DRAGONS purent, dès 1773, occuper les casernes nouvelles, une partie au moins de cette écurie du ***ROI*** *fut transformée en manège.*
(3) Ainsi nommée parce que, par la porte du même nom, elle aboutissait à un terrain vague, une terre extérieure, qui est devenu le faubourg de Mandé où s'élève aujourd'hui la gare de chemin de fer.
*(4) En souvenir d'un Libournais qui, décédé sans postérité, a légué à la ville une grosse fortune réalisée en Amérique. Elle a servi à la construction de l'hôpit*al *qui porte son nom*

C'est en 1766 que commença l'édification des casernes actuelles extra-muros, mais leur première étude remonte à 1764**.** Suivant l'historien **SOUFFRAIN**, c'est le maréchal **de RICHELIEU** lui-même qui, dans une de ses visites à Libourne, en 1763, en décida l'emplacement.
Les travaux marchèrent rapidement.
La dépense, à laquelle la ville de Libourne ne put contribuer, l'expérience malheureuse des casernes intra-muros de la Tarrayre l'ayant trop endettée, fut supportée par le roi et la province de Guienne.
En 1767, le nouvel intendant, **M. FARGES**, vint visiter et activer les constructions.
« Dieu veuille, aurait-il dit, que cet édifice s'achève ! »
Etait-ce un présage des évènements qui suivirent bientôt ?
Ce n'est, en effet, qu'un siècle plus tard, après douze règnes ou régimes successifs, que ces casernes furent enfin terminées.

En 1770, l'aile gauche (celle voisine de la route de Castillon), destinée à la troupe et aux chevaux, était achevée.
Elle fut occupée par les chevaux d'abord (1773), puis, en 1774, par les cavaliers du régiment de **DAUPHIN-DRAGONS**, dont deux compagnies tenaient alors garnison à Libourne ; en 1776, le pavillon central, réservé au logement des officiers, était à son tour fini, et les fondations de l'autre bâtiment, parallèle à celui de la troupe, s'élevaient jusqu'à 2 pieds au-dessus du sol.
Mais on s'en tint là.
Ce n'est qu'en 1826 que le capitaine du génie **CHAYROU** construisit, au centre de cette future aile, le manège, dont la remarquable charpente, du système imaginé par le colonel du génie **EMY**, retient l'admiration des étrangers.
Sans avoir les mêmes vicissitudes que leur devancière de la Tarrayre, les nouvelles casernes furent, elles aussi, très éprouvées avant même leur achèvement.
Une tempête terrible, le 18 février 1771, y occasionna des ravages considérables, et, en janvier 1784, un nouvel ouragan, qui endommagea plus particulièrement le pavillon des officiers, fit encore d'autres sérieux dégâts, qui entraînèrent 15000 livres de réparations –gros chiffre pour l'époque-.

Un décret du 28 avril 1810 abandonnait aux villes, moyennant la charge de leur entretien, la propriété de leurs casernements ; mais la situation des finances de Libourne était trop précaire et l'Etat du conserver les casernes.
En 1814, un projet fut établi pour agrandir et améliorer le quartier.
La construction de l'aile qui manquait encore y était envisagée. Mais aucune suite ne fut donnée.
Le 9 juin 1874, un décret déclara d'utilité publique l'acquisition de terrains nécessaires à l'extension des casernes jusqu'à la ligne du chemin de fer.

La ville de Libourne concourait pour 400000 francs à l'agrandissement du quartier de cavalerie (bâtiments encadrant le manège) et à la construction d'une caserne nouvelle pour l'infanterie.
L'Etat, par contre, s'engageait à ne pas réduire la garnison, qui devait comprendre un régiment entier de cavalerie avec un bataillon et le dépôt d'un régiment d'infanterie.
Les évènements ultérieurs en ont disposé autrement.
Les travaux furent exécutés de 1875 à 1877.
On ajouta plus tard (1879), des écuries-docks, (6) un second manège (1892), et, un peu avant la dernière guerre, à la suite du vote de la loi de trois ans qui augmentait dans de fortes proportions –il était temps !- les effectifs de notre armée permanente, les casernes furent encore agrandies et dotées de nombreuses annexes nouvelles.
La plupart de nos camarades ont connu le quartier dans cet état définitif.
En 1887, sous le ministère **BOULANGER**, la caserne d'infanterie prit le nom de caserne **PROTEAU** et le quartier de cavalerie celui de quartier **LAMARQUE** (7).
Les casernes étaient primitivement entourées –au moins en partie- de larges fossés,
Ou douves (8). Deux corps de garde en défendaient l'entrée.

(6)*Pour remplacer les anciennes écuries des jeunes chevaux de la remonte, bâties de l'autre côté de la route de Castillon et trop indépendantes du reste du quartier.*
(7) Est-ce un souvenir de son intervention, lors de l'insubordination du 10ème Chasseurs au moment de la Révolution de 1830, dont il sera question plus loin, que son nom a été donné au quartier de cavalerie ? Il n'a rien qui le rattache à notre région. Jean PROTEAU né à Libourne le 30 octobre 1752 et sous-lieutenant au régiment de FOIX, devint chef de brigade et fut tué à l'ennemi le 15 juillet 1794. Mais le comte Maximilien LAMARQUE, né à Saint-Sever en 1770, grenadier au 4ème bataillon des LANDES, adjudant général, général de division, décédé à Paris en 1832 n'est pas, comme le général PROTEAU, enfant du pays et en outre n'a point appartenu à notre arme.
(8) Ces douves disparurent à l'époque de la création du square.

Devant elles, s'étendait un terrain vague sur lequel on avait élevé lune échoppe servant de cantine et dans laquelle les ouvriers qui travaillaient à leur construction déposaient leurs outils ; deux lithographies anciennes, assez rares aujourd'hui, dont l'une a été reproduite dans la Revue libournaise illustrée (2ème année, p. 137), donnent une notion très exacte de ce qu'était le quartier vers 1830, avec son manège isolé et ses deux corps de garde, ainsi que de ses abords peu séduisants.
Ce terrain si disgracieux a fait place au jardin public actuel, établi en 1865-1866, sous l'administration de **M. MORANGE,** maire de Libourne, et le conseil municipal a bien voulu, à la suite de l'inauguration, le 2 avril 1933, de la plaque commémorative apposée à l'entrée du quartier pour rappeler le séjour que fit notre régiment pendant près d'un demi-siècle, approuver son appellation de « Square du 15ème Dragons ».

C'est en 1840 que la garnison de Libourne fut dotée d'un terrain de manœuvres de 12 hectares environ pour remplacer l'ancien qui était à Cruseau.
Il devait être relié directement au quartier par une grande allée, fermée des deux côtés par de larges fossés.
Mais le tracé du chemin de fer passant entre ce terrain et les casernes empêcha la réalisation de ce dernier projet.
Le quartier de cavalerie a abrité successivement :

- Le régiment de *DAUPHIN-DRAGONS*, qui l'inaugura en 1773.
- La *LEGION CORSE*, qui le remplaça en 1774, avec un effectif de 603 hommes d'infanterie et 227 dragons, et fut transformée sur place en LEGION DU DAUPHINE (1775).

- *LE PERCHE (ex-DAUPHIN)*, infanterie (1776-1777).
- *ROYAL-CHAMPAGNE CAVALERIE* (2 escadrons) (1777-1779).
- *BELZUNCE-DRAGONS* (1779).
- *CHARTRES-DRAGONS* (1780-1781).
- *LE ROI-DRAGONS* (4 compagnies, 1782-1784).
- *FRANCHE-COMTE-CAVALERIE* (4 escadrons, 1784-1786).
- *ROYAL-POLOGNE* (1788-1790).
- Divers bataillons de Garde Nationale de la Gironde (1791-1793).
- 12ème Hussards (1794-1795).

Ce régiment revient en 1799, en même temps qu'un bataillon auxiliaire se forme à Libourne.

- 18ème Dragons (1796).
- 14ème Chasseurs (1798-1799). Ce régiment avait déjà eu son dépôt à Libourne en 1795.
- 12ème Hussards (1799).
- 24ème Chasseurs (Dépôt) (1802-1805).
- Un régiment provisoire de cavalerie (carabiniers et cuirassiers) (1807).
- Divers dépôts dont l'effectif atteignit un moment le chiffre de 1 300 hommes.
- Petit dépôt du régiment de Chasseurs de la *LEGION HANOVRIENNE* (1808-1809).
- Dépôt général de la cavalerie de l'armée d'Espagne (janvier-avril 1810).
- Dépôt du 21ème Chasseurs (1812 à mars 1814).

Ce dépôt commandé par le chef d'escadrons **MOULY**, major, dut évacuer le quartier à l'arrivée d'une division anglaise, dont un détachement y séjourna pendant trois jours (30, 31 mars, 1er avril) et y commit, du reste de nombreux dégâts.
Entre temps, les casernes avaient dû, en 1808, être transformées en hôpital temporaire (900 malades de l'armée d'Espagne).
En janvier 1809, elles furent occupées par 1300 prisonniers espagnols dont le nombre s'accrut et s'éleva à 2700.
L'hôpital temporaire subsista jusqu'en 1811 et fut reconstitué en 1813.

- 78ème d'Infanterie (qui s'y réorganise), (1814).
- 5ème Chasseurs (1814-1815). Il prend à Libourne le nom de CHASSEURS D'ANGOULEME.
- CHASSEURS A CHEVAL de la Dordogne (le 9ème) (1816).
- CHASSEURS A CHEVAL de la Corrèze (le 7ème). (1817-1818).
- DRAGONS DE L'HERAULT (le 5ème) (1818-1819).
- CHASSEURS DE LA SARTHE (le 18ème) (1821).
- CHASSEURS DE LA MEUSE (le 13ème) (1822-1824).
- CHASSEURS DU GARD (le 10ème) (1824).
- 1er Chasseurs (1825-1827).
- 9ème Cuirassiers (1827-1829)

C'est à ce régiment que s'engagea **Clément THOMAS** (né à Bonzac, au château de Périn-d'Hoge), devenu général des gardes nationale de Paris, qui fut une des premières victimes de la Commune, en 1871, et dont une des rues de Libourne porte le nom, pour perpétuer son souvenir.

- 8ème Chasseurs (1829-1830).
- 10ème Chasseurs (1830)

Ce régiment était à Libourne lors des évènements de juillet ; il y eut des refus d'obéissance qui nécessitèrent l'intervention du général **LAMARQUE** pour y rétablir l'ordre.

22 officiers (dont le colonel) et plusieurs sous-officiers furent remplacés.
Le régiment changea de garnison avec le 3ème Chasseurs qui était à Limoges.

- 3ème Chasseurs (1830). Il devint sur place 3ème Lanciers (1831).
- 3ème Lanciers (1831-1832).
- 14ème Chasseurs (dépôt) (1832-1836).

Avait été déjà à Libourne en 1795 et le régiment entier en 1798-1799.

- 58ème d'Infanterie (2 compagnies) (juillet à décembre 1836).

Toutefois, pendant les mois d'août et de septembre, le bataillon fut au complet.

- 2ème Chasseurs (1838-1840).
- 12ème Chasseurs (1837-1838).
- 5ème Hussards (1840-1843).

Avec deux escadrons en Algérie et détachements à Bordeaux et au château de la Grave (résidence du duc DECAZES).

- 1er Chasseurs (1843-1845). Avait déjà été en garnison à Libourne en 1825-1827).
- 12ème Dragons (1845-1847). Réduit un moment au dépôt seul, mais renforcé, à partir de janvier 1847, de deux escadrons du 1er Dragons détachés d'Auch.
- 1er Dragons (octobre 1847 à juin 1848).
- 4ème Chasseurs (1848-1850).
- 10ème Dragons (1850-1851).
- 13ème Chasseurs (1851-1852)

Licencié le 9 novembre 1852.
La plus grande partie des hommes et des chevaux concourut à la formation du régiment des GUIDES.

- 11ème d'Infanterie (une compagnie pour assurer le service de la place depuis le départ du 13ème Chasseurs jusqu'à l'arrivée du 1er Lanciers).
- 1er Lanciers (1852-1855). Ce régiment avait tenu déjà garnison à Libourne en 1825-1827, puis en 1842-1845, comme 1er Chasseurs.
- 3ème Hussards (1855-1857).
- 2ème Lanciers (1857-1859).
- 8ème Hussards (1859-1862)

Libourne n'eut d'abord que les deux escadrons de dépôt ; les quatre escadrons de guerre, qui prirent part à la guerre d'Italie vinrent, un an plus tard, de Milan à Libourne, par étapes.

- 7ème Chasseurs (1862-1865).
- 11ème Chasseurs (1865-1866). Venait de Mostaganem.
- 8ème Lanciers (1866-1869).

6ème Dragons (1869-1871)
Ce régiment quitte Libourne, où il ne laisse que son dépôt, lors de la guerre franco-allemande, et y revient après la cessation des hostilités.

- 10ème Chasseurs (dépôt), (1870-1871).
- 4ème Hussards de Marche et 10ème Dragons de Marche, formés à Libourne en 1871.

Détachements divers pendant la guerre

- 13ème Chasseurs (1871-1873) (ex-chasseurs de la GARDE IMPERIALE).
- 7ème Hussards (1873-1874)

Deux escadrons sont détachés sur la frontière espagnole.

- 15ème Dragons (1874-1921)

Deux escadrons furent d'abord envoyés de Bordeaux pour remplacer les deux escadrons détachés du 7ème Hussards; puis, peu après, le régiment entier fut réuni à Libourne.

Pendant la guerre de 1914-1918, son dépôt, resté seul au début, s'accroit successivement de trois autres dépôts de régiments de dragons (dont eux proviennent des régions évacuées de la

Archestrami

France, et même du dépôt d'infanterie qui abandonne aux troupes américaines la caserne **PROTEAU.**

- 1er régiment d'Artillerie coloniale actuellement.

C'est presque toute la cavalerie : cuirassiers, dragons, lanciers, chasseurs, hussards, qui a donc vécu tour à tour dans les murs de notre vieux quartier, remplacée parfois, on vient de le voir, par de l'infanterie et même de l'artillerie.
Il a connu les beaux régiments de l'ancienne monarchie, les héroïques troupes des guerres de la République et de l'Empire, les milices nationales que la « Patrie en danger » formait en bataillons hâtivement équipés et envoyait à nos frontières menacées par toute l'Europe coalisée.
Il a vu les misères de nos malades ou blessés de la guerre d'Espagne et abrité, avec la coutumière générosité française, des ennemis qui, de l'autre coté des Pyrénées, avaient peut-être traîtreusement massacré nos soldats. Il a été souillé, hélas ! Par l'invasion momentanée des Anglais victorieux.

Puis c'a été la série ininterrompue de la brillante cavalerie des longues années de paix.
Plus tard, il a reçu les vaincus de **1871,** mais aussi, en revanche, les triomphateurs de **1918**, et enfin un régiment de troupes noires qui témoigne du loyalisme de notre vaste domaine colonial.
C'est toute une page d'histoire en raccourci, c'est tout un passé de splendeur et de gloire quoique attristé de quelques deuils, que rappelle le long défilé de régiments qui ont fait pendant plus d'un siècle et demi l'ornement de notre ville.
On revoit, comme dans un rêve, ces magnifiques tenues de jadis : les cuirasses et les casques étincelants, les crinières et les flammes de lance déployées, les élégantes pelisses et les sabretaches tapageuses, les plastrons aux vives couleurs, les coiffures si coquettes, schapskas, talpacks ou colbacks, les robustes montures de nos cuirassiers et dragons et les fringants petits chevaux arabes de nos cavaliers légers, sous leur luxueux paquetage. On se remémore les revues et les carrousels, les cavalcades de bienfaisance, les retraites en musique, les concerts sur nos places publiques, tout ce qui faisait tant apprécier les avantages de posséder une garnison.

On était « cocardier » et chauvin malgré soi.
Les vieux – dont je suis – qui ont vu ces empoignantes manifestations militaires d'avant **1870,** en gardent un impérissable souvenir ; la jeune armée est, certes, digne de ses devanciers.
Elle l'a prouvé dans la dernière guerre, et elle justifie encore tous les jours la confiance qu'on met en elle.
Mais n'est-il pas permis de regretter qu'on ait sacrifié ce qui constituait peut-être plus que tout son prestige, la fierté, l'orgueil de l'uniforme, et qu'on l'ai privée de cet incomparable stimulant : **LE PANACHE !**

Note (R.M.).- a la liste des occupants du quartier **LAMARQUE** établie par **M. le lieutenant-colonel LEWDEN**, il y a lieu d'ajouter, pour être à jour au moment de la publication de notre ouvrage :

1939-1940 Dépôt des 1er et 21ème régiments d'Artillerie coloniale.

Période d'occupation étrangère,
Juin 1940 à mi août 1944 S.S. S.A., 44ème bataillon de Pionniers. Ecole de Pionniers ; E.M. 7ème D.B. (sous le commandement du général **ROMMEL**).
A la libération, après 1944 Une formation russe hétéroclite comportant plus de bagnards que d'honnêtes gens, sous le commandement du lieutenant **FREGORI-STEINMESS**.

1945 (1er février) Un bataillon du Génie constitué à l'origine par des maquisards, des anciens sapeurs, des engagés volontaires de la dernière heure.
Création du C.O.G. 518, composé de 2 bataillons, le second étant un bataillon de F.T.P. (Francs Tireurs Partisans) venus de La Rochelle.
Dissolution du C.O.G. en novembre 1945 pour créer le 10ème régiment du Génie à Grenoble.
Il semble, d'après les renseignements recueillis auprès des autorités civiles et militaires que le quartier Lamarque soit resté inoccupé de novembre 1945 à avril 1948.

1948 (5 avril) Le 11ème bataillon du Génie, sous le commandement de M. le chef de bataillon **DUMONT** (puis de **M. le lieutenant-colonel ROUSSET**, puis de M. le chef de bataillon **LEVEQUE en 1952**).

A Libourne, le 22 avril 1951, remise aux autorités militaires d'une nouvelle plaque « Quartier Lamarque » en remplacement de celle qui a disparu.

ALLOCUTION DE RENE MAGNEN
Président des Anciens du 15ème Dragons

S'adressant à m. le colonel **ROUSSET**, commandant le 11ème bataillon du Génie.

Mon colonel,
Les anciens du 15ème Dragons viennent aujourd'hui offrir et remettre à l'autorité militaire, en votre personne, la plaque qui désigne leur ancien quartier depuis 1887.
C'est en effet, sous le ministère **BOULANGER** que le quartier de cavalerie de Libourne reçut le nom de quartier **LAMARQUE.**
Il se peut que ce soit en souvenir de l'intervention de **LAMARQUE**, lors de l'insubordination du 10ème Chasseurs au moment de la Révolution de 1830.
La plaque d'origine a disparu à la faveur d'évènements que nous n'avons pas cherché à approfondir, mais nous souhaitons que sa remplaçante ait un sort meilleur : qu'elle soit respectée comme doit être respectée l'Armée de France en toutes circonstances et sous tous les régimes.
Elle est placée sous votre sauvegarde, mon colonel et celle de vos officiers et de vos sapeurs, et aussi celle des Libournais de plus de 40 ans qui ont conservé au cœur le souvenir du 15ème.
Nous sommes certains qu'elle est désormais sous bonne garde.

Au fait, qui était **LAMARQUE** ?
Jean-Maximilien **LAMARQUE**, comte de l'Empire, n'était pas girondin mais gascon de la Chalosse, né le 22 juillet 1772 à Saint-Sever**.**
Il était fils d'un procureur du **ROI** dans la sénéchaussée de cette ville.
Il s'enrôle en 1791 au 4ème bataillon de *VOLONTAIRES DES LANDES*, et, en août 1794, s'empare avec une poignée d'hommes de Fontarabie.
Il gagne son grade de général à l'Armée du Rhin en 1801.
Sous l'Empire, il fait campagne dans le royaume de Naples, prend Gaète en 1806, puis Caprée.
Il fait ensuite partie de l'armée qui rejoint **NAPOLEON** à Wagram, où, en une seule journée, il a quatre chevaux tués sous lui ; cet incident, comme son caractère, son audace réfléchie et son coup d'œil étaient vraiment d'un cavalier.
Pendant les Cent-Jours, il réprime la résistance en Vendée.
Au cours de ces évènements, il échappe à une embuscade grâce à l'intervention d'un officier du 12ème Dragons, le capitaine **PESME**, ancêtre de notre camarade le lieutenant **PESME**, du 15ème Dragons, tué à l'ennemi pendant la Grande Guerre.

Archives militaires

Après la Seconde Restauration, il est considéré comme dangereux et, après avoir reçu Libourne comme résidence obligée, il s'enfuit en Belgique, puis à Amsterdam.
Il ne peut rentrer en France qu'en 1818.
Dix ans après, en 1838, il est député de Mont-de-Marsan et réélu en 1830 et 1831.

Cedant arma togae…

C'est un excellent orateur de l'opposition, même sous la Monarchie de Juillet.
Il est très populaire quand il succombe à l'épidémie de choléra, en 1832**,** à Paris.
Ses obsèques donnent lieu à de violentes émeutes, évoquées par **Victor HUGO** dans Les Misérables, émeutes qui sont le préambule des insurrections parisiennes des 5 et 6 juillet 1832.
Cette rapide et schématique biographie ne nous permet pas de porter un jugement sur le général **comte Maximilien LAMARQUE.**

Nous en sommes d'autant plus dispensés que quelqu'un de hautement qualifié s'en est chargé, qui savait percer les hommes.
Ce que nous pouvons inférer de ce que nous avons lu le concernant, c'est que c'était un caractère et une valeur.
Quant aux appréciations de l**'EMPEREUR**, soit directes, soit à travers le Mémorial de Sainte-Hélène, les voici :
« Les généraux qui semblaient devoir s'élever, les destinées de l'avenir, étaient GERARD, CLAUSEL, FOY et LAMARQUE. C'étaient de nouveaux maréchaux. »
Et plus loin :
« **Hohenlinden MOREAU,** me rappellent une opinion très caractéristique d'un général distingué : **LAMARQUE.** »
Et parlant de la guerre de Vendée l**'EMPEREUR** précise :
« **LAMARQUE** *que j'y avais envoyé au fort de la crise, y fit des merveilles et surpassa mes espérances.* »
Tels sont les avis de **l'EMPEREUR.**
LAMARQUE a été un homme de renommée et d'action.
Sous les deux régimes, l'Empire et la Restauration, il a eu les deux bravoures nécessaires :

- celle des champs de bataille ;
- celle de la Tribune.

Il était éloquent comme il était vaillant.
On sentait une épée dans sa parole.
Il était aimé de la foule parce qu'il avait bien servi l**'EMPEREUR**.
NAPOLEON est mort en prononçant le mot : « Armée. »
LAMARQUE est mort en prononçant le mot : « Patrie. »
En somme,
LAMARQUE,

- Un Général
- Un Député,
- Mais aussi… un écrivain.

Il a publié, en effet, des ouvrages tels que : Nécessité d'une armée permanente, puis la Vérité sur le procès d'un Maréchal de France (oui… il s'agit de **NEY** et de la translation de ses cendres au Panthéon).
Mon colonel, j'en ai terminé.
Et, paraphrasant la fière et généreuse devise de vos sapeurs, je déclare ici que les anciens du 15ème Dragons ne failliront pas à leur devoir et maintiendront les traditions qui sont celles de leur arme :

Ad Unum,

Amicalement

Comme vous-mêmes, messieurs les sapeurs,

Ad Unum,

Jusqu'au dernier des nôtres, vieux cavaliers, anciens du 15ème Dragons.

APPENDICE

Lettre adressée le 12 décembre 1918
A M. le colonel **de MARMIES**, commandant le 15ème Dragons
Par M. Elisée **CLERJAUD**, maire de Libourne.

VILLE DE LIBOURNE
République Française
Cabinet du Maire

Libourne, le 12 décembre 1918

Mon colonel,
J'ai l'honneur de vous transmettre la copie de la délibération du conseil municipal de la ville de Libourne, qui rend hommage à notre armée, à ses chefs illustres, à ses vaillants défenseurs.
Notre pensée vole vers vous, ver le beau 15ème Dragons, qui a noblement fait son devoir et que nous serons fiers d'acclamer à son retour ;
Veuillez agréer, mon colonel, l'assurance de ma considération la plus distinguée.
Elisée **CLERJAUD**
Maire de Libourne.
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Ville de Libourne
EXTRAIT
Du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 16 novembre 1918.

L'an mil neuf cent dix-huit, le seize novembre, à trois heures du soir, le Conseil Municipal de Libourne s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, dans la salle habituelle des ses délibérations, sous la présidence de **M. CLERJAUD,** maire ;
Etaient présents : **M.M**.

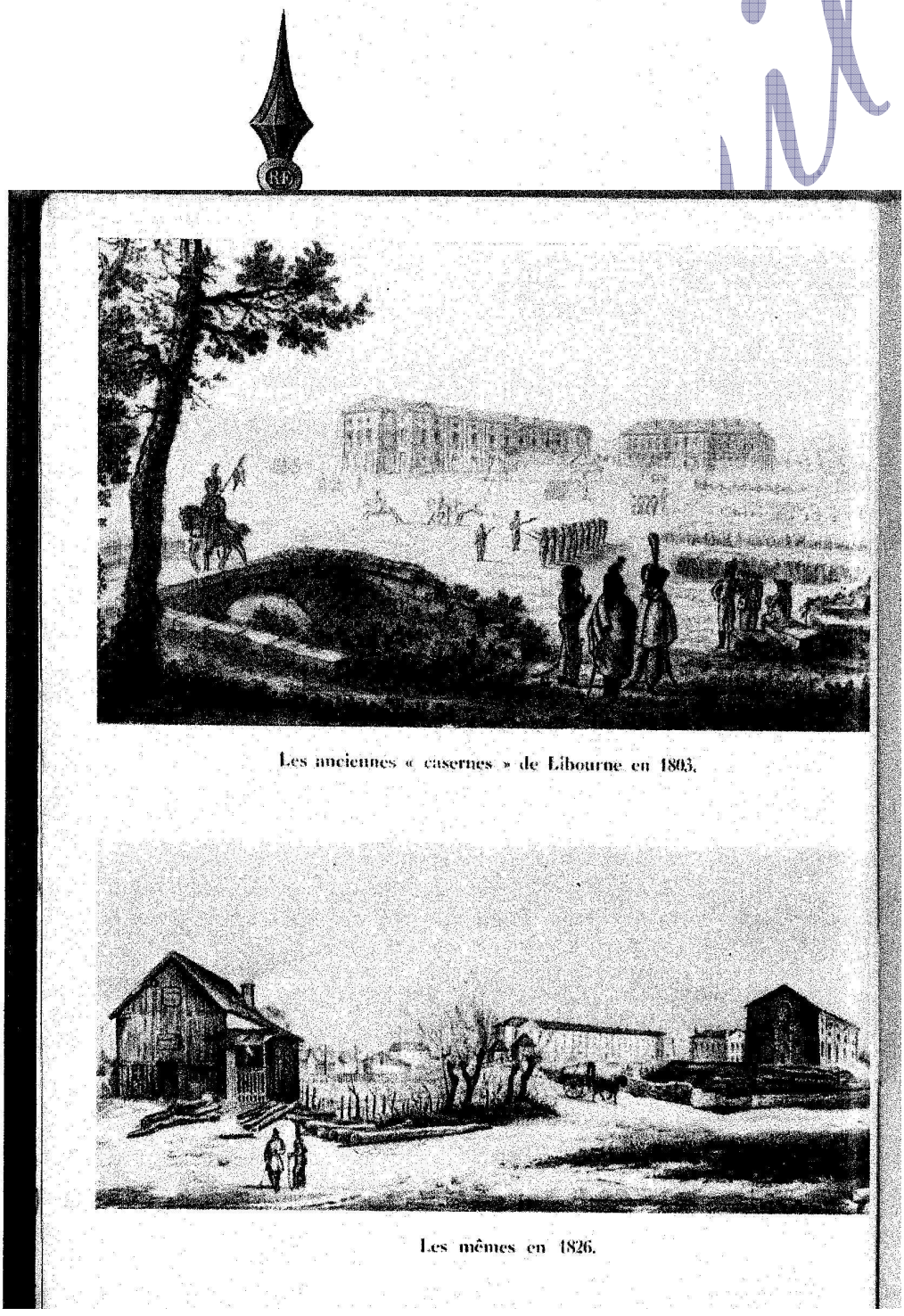
- **CLERJAUD**, maire
- **DROUILLE-LLOBERA** adjoint
- **SEURT**, **ROBERT** Charles, **REDON, DUCHAMP, BERTRAND** Johannes, **AUGRAND, BERTRAND-POUEY, PERAIRE, VOISIN, GOUJON, ROBIN, BARRAUD-SURCHAMP.**

Excusés : MM. **ROBERT** Guillaume, **ITEY, BOISSEAU, ESCABASSE** (mobilisés), **CARBONNIER, MAURAGES**.
Absent : **M. GENTY.**
M. **GOUJON** est nommé secrétaire.
Dès l'ouverture de la séance, M. Elisée **CLERJAUD**, maire, salue avec une émotion joyeuse la victoire éclatante des Armées de la République et des Nations alliées et exalte les vertus de tous ceux qui ont coopéré à cette œuvre de délivrance et se salut.
Sur sa proposition, et à l'unanimité de ses membres debout et recueillis, le Conseil décide d'adresser au nom de la ville de Libourne
« l'hommage vibrant et respectueux de sa gratitude patriotique aux maréchaux de France **JOFFRE** et **FOCH**, *les vainqueurs des deux Marnes, illustres chefs des armées invincibles du Droit et de la Liberté, qui ont sauvé la Patrie et le Monde » :A leurs collaborateurs, à*

Aperçu

leurs vaillants et indomptables soldats, tout particulièrement à nos chers régiments libournais, officiers et soldats, une seule famille, un même cœur, dont nous acclamerons bientôt les étendards glorieux. »
Etant signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme :
Le Maire
Elisée **CLERJAUD.**

PLANCHES HORS TEXTE



Les anciennes « casernes » de Libourne en 1803.

Les mêmes en 1826.

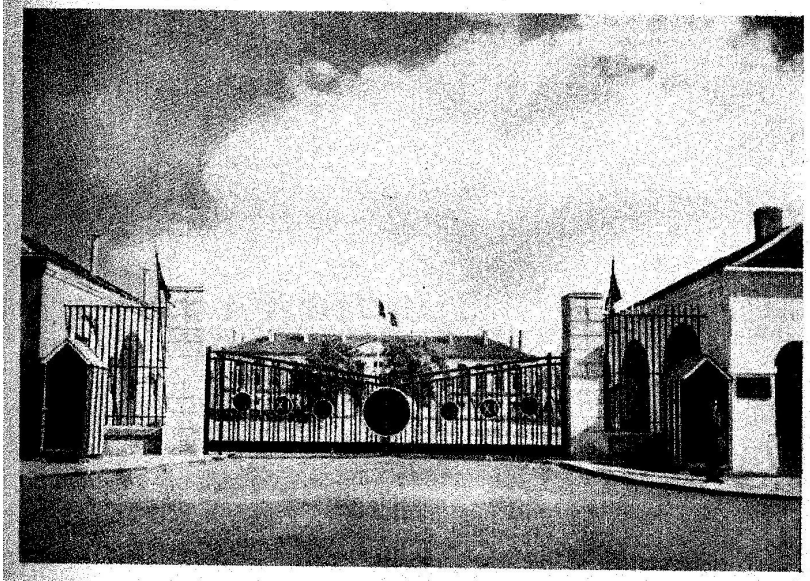


L'étendard (revers).



Marie-Thérèse Figueur.

Reproduction du tableau de J.-Cl. Boyer se trouvant à la mairie de Talmay (Côte-d'Or), ville natale de Thérèse Figueur. Ce tableau a figuré à l'exposition de *Deux siècles de gloire militaire* (1610-1814), organisée avec le concours de *La Sabretache* (avril-juin 1935). — Musée des Arts décoratifs, Palais du Louvre, pavillon de Marsan



Le quartier Lamarque, à Libourne, en 1933.



Statuette équestre en cire, peinte façon terre cuite par Lachaud représentant Thérèse Figueur (Musée des Invalides, 6428 DE, 2e sect.-Napoléon, 2e travée).



Statuette figurant sous globe à la mairie de Talmay (Côte-d'Or). Une inscription indique : « Marie-Thérèse Figueur, dite dragon Sans-Gêne, sauve la vie du général Nouguez ».

Guerre d'Espagne, affaire de La Fonderie (1794) : « Ayant remarqué sur le champ de bataille le général Nouguez blessé d'une balle à la tête, elle sauta de cheval, le hissa dessus et le conduisit à l'ambulance. »

(Photo communiquée par M. Regoud-Grappin, de Talmay.)

LES DRAGONS VONT PASSER LE RHIN

(Couplets)

HIER

Soldats à la mine vantarde
Le P'tit caporal disait bien
Qu'en s'avançant avec sa garde
Il ne rencontrait jamais rien !...
Soldats à la mine vantarde,
La frousse vous coupait les reins
Quand vos pères passaient le Rhin !

Empereur tout féru de gloire
Qui tant nous parlez de Sedan
Avez-vous perdu la mémoire
De nos charges en ouragan ?
Empereur tout féru de gloire,
A coups de sabre dans les reins
Vous allez repasser le Rhin !...

AUJOURD'HUI

Belle fille à la fine taille
Ta grand-mère encor se souvient
Que jadis, les soirs de bataille
Les dragons lui voulaient du bien.
Belle fille à la fine taille,
Tends la jambe, cambre les reins…
Les dragons ont franchi le Rhin

Kaiser tout bouffi de gloire
Qui tant nous parlais de Sedan
Avais-vous perdu la mémoire
de nos charges en ouragan ?
Kaiser tout bouffi de gloire
Des vengeurs entends le refrain :
« Les dragons ont passé le Rhin !...

REFRAIN

Les dragons ont franchi le Rhin !
Ils ont traversé fleuve et plaine
La faridondaine, la faridondaine
Délivrant Alsace et Lorraine,
Les dragons ont franchi le Rhin !...

Nous tenons enfin la Victoire
Nos drapeaux flottent sur Strasbourg.
Désormais le vieux territoire
Redevient français pour toujours.
Nous tenons enfin la Victoire,
Sonnez, sonnez, cloches d'airain !...
Les dragons ont franchi le Rhin.

TABLE

Lettre adressée par **M. le général WEYGAND** à M. René **MAGNEN**, président des Anciens du 15ème Dragons.
Historique du 15ème Dragons.
Le 15ème Dragons primitif.
Avant la résurrection.
Le 15ème Dragons pendant la IIIème République
Le 15ème régiment de Dragons portés.
Le quartier Lamarque, à Libourne.
Note (R.M.).
A Libourne, le 22 avril 1951.
Appendice.
Lettre adressée le 12 décembre 1918 à **M. le colonel de MARMIES**, commandant le 15ème Dragons, par M. Elisée **CLERJAUD,** maire de **Libourne**.
Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal, le 16 novembre 1918.

RENE MAGNEN
A PROPOS ET EN MARGE
DE L'HISTORIQUE

NOAILLES-CAVALERIE
15ème DRAGONS

Ancestramil

EDITE EN 1953, CETTE ANNEXEEST PUBLIEE A L'OCCASION DU CINQUANTENAIRE
DE L'ENTREE EN GUERRE DE LA FRANCE EN 1914.
DELMAS

AFFAIRES IMPORTANTES
Auxquelles ont pris part
LE REGIMENT DE NOAILLES-CAVALERIE
ET LE 15ème DRAGONS

Fleurus	**1690**	**Louis XIV**	***NOAILLES-CAVALERIE***
Fontenoy	**1744**	**Louis XV**	***NOAILLES-CAVALERIE***
Lonato-Arcole	**1796**	**BONAPARTE**	15ème Dragons, Armée d'Italie
Les Pyramides	**1798**	15ème Dragons	
Camps des Romains	**1801**	15ème Dragons (très belle charge)	
Ulm-Austerlitz	**1805**	15ème Dragons	
Fuentes de Onoro	**1811**	15ème Dragons	
Brienne	**1814**	15ème Dragons	
Rocquencourt	**1815**	15ème Dragons	
Locre	**1916**	15ème Dragons	
Chêne-la-Reine	**1918**	15ème Dragons	
Bouvellemont	**1940.**	15ème Dragons portés	

LE 15ème DRAGONS
A « LA COURSE A LA MER »
15 septembre- 16 novembre 1914

Le carnet de route du colonel de **LEOBARDY**, en 1914 capitaine, commandant le 4ème escadron du 15ème Dragons, laissé à la libre disposition du signataire, lui a permis de rappeler ces quelques pages d'histoire.

A l'époque de la bataille de la Marne, le 15ème Dragons faisait partie de la 10ème division de cavalerie (10ème D.C., général **GRELLET**). Avec son frère d'armes, le 20ème Dragons (10ème B.D., général **CHENE**).

Or, cette division de cavalerie, qui comprenait deux brigades de dragons (15ème et 20ème et 10ème et 19ème), une brigade légère (19ème et 3ème Chasseurs), la 8ème D.C. (général **BARATIER**) et la 4ème D.C. (général **ABONNEAU**, dont il a été souvent parlé.
Le corps (C.C.) a pris part à la bataille de la Marne et assuré la liaison entre la 5ème Armée française et l'armée anglaise.
A l'actif de la 10ème D.C., le 9 septembre, prise de Château-Thierry par les 15ème et 20ème Dragons, vers 18 heures.
Au 20ème Dragons, cent cinquante trois chevaux sont hors d'état de suivre et, à quelques unités près, la situation est la même dans les autres régiments.
Si la course à la mer ne commence officiellement que le 15 septembre, il est permis de considérer que, pour les gens du 15ème Dragons, elle aurait dû débuter dès le 10 septembre, aussitôt après la prise de Château-Thierry, le 9 septembre 1914**.**
En effet, ce jour là, plusieurs escadrons envoyés en avant-postes sur les hauteurs du nord de la ville ont pu s'y installer tranquillement, sans être inquiétés par l'ennemi et passer ainsi la nuit.
Le corps de cavalerie **CONNEAU** faisait de la « **poursuite ».**

Amestram

Il aurait semblé normal, sinon logique, qu'après être entré dans Château-Thierry, vers 18 ou 18 heures, le 15ème Dragons eût reçu l'ordre de continuer sa marche en avant, permettant ainsi de gagner une dizaine de kilomètres.
Mais rien de tel !
La 10ème D.C. reçoit l'ordre de s'arrêter et le régiment cantonne à Château-Thierry le 9 septembre.

Cette faute a été souvent reprochée au général **CONNEAU.**
Avec son corps de cavalerie (trois D.C.), ne devait-il pas pousser de l'avant et ne pas s'arrêter sur la Marne ? Evidemment, comme on dit, **« la critique est facile après la manœuvre »**.
Tout de même à Château-Thierry, le régiment n'avait rencontré qu'ure résistance assez légère et négligeable sur les hauteurs au nord ;
Sans doute le général **CONNEAU** avait des excuses.
Les chevaux de tous les régiments étaient extrêmement fatigués, il ne disposait que de peu de renseignements, etc. Bref, il n'osa pas aventurer sa cavalerie et resta aligné sur l'infanterie.
Et pourtant quel beau coup de filet c'eût été si ses troupes avaient continué plus avant et plus rapidement.
Il y avait alors possibilité de faire la liaison avec la division de cavalerie **CORNULIER-LUCINIERE** (5ème D.C.), qui venait des environs de Compiègne, direction Ouest-Est par la forêt de Villers-Cotterêts, et qui, le 9 septembre, n'était qu'à 20 ou 25 kilomètres des éléments de la 10è-me D.C.
Alors, la course à la mer prenait une toute autre tournure.
L'armée **VON KLUCK était prise à revers, tout simplement.**

Les sceptiques penseront que ces hypothèses ne relèvent que du roman.
Il se peut
Mais tout de même, après la prise de Château-Thierry**,** on s'est bien aperçu, le lendemain et les jours suivants qu'il y avait un trou entre les 1ère et 2ème armées allemandes, brèche de 20 à 25 kilomètres.
Et, hélas ! un corps de cavalerie n'a pas profité de cette merveilleuse aubaine !
Ce hiatus entre les armées allemandes était la conséquence du retrait de deux corps d'armée de l'armée **VON KLUCK**, pour faire face à l'offensive de **GALLIENI** sur l'Ourcq, qui est à l'origine de la victoire de la Marne.
Enfin, puisque la belle cavalerie française de 1914 n'a pas su profiter d'une exceptionnelle occasion de réaliser un coup magistral, il ne lui restait plus qu'à courir vers la mer le plus tôt possible, afin de l'atteindre avant l'ennemi.
Ainsi commença cette fameuse « course à la mer ».
Le 9 septembre 1914, le 15ème Dragons est donc installé à Château-Thierry, en cantonnement ; oui, « en cantonnement ».
Le lendemain 10 septembre, plusieurs escadrons sont envoyés en découverte.
Le 15ème Dragons doit en diriger un sur Fère-en-Tardenois.
C'est le 4ème escadron, capitaine de **LEOBARDY**.
Il marche toute la journée sans rencontrer aucune résistance sérieuse, ce qui prouve qu'il existe bien un trou entre les 1ère et 2ème armées allemandes.
Deux seuls incidents à signaler**.**
A quelques kilomètres au nord de Château-Thierry, un petit détachement de cyclistes embusqués derrière une meule de paille tire sur l'escadron du 15ème Dragons et blesse trois chevaux.
Plus tard, pendant que l'escadron est installé dans un village pour faire manger et reposer animaux et gens, arrive subitement une auto ennemie, qui fut prise pour une automitrailleuse.

Ce n'était en réalité qu'une auto ordinaire, occupée par deux officiers à l'arrière, et, à l'avant, par le conducteur et un homme de troupe à son côté.
Dès que ces Allemands s'aperçurent que le village était tenu par des Français, ils firent demi-tour à toute allure, si bien que le temps manqua à nos cavaliers pour capturer cette voiture malgré le lancement par l'adjudant **BARON,** en travers de la route, d'une herse, qui obligea le véhicule ennemi à heurter violemment un mur ; ce qui ne l'empêcha pas pour autant de prendre la fuite.
Par la suite, on apprit que cette auto, ou plus exactement ses occupants, pensant que les Français n'étaient pas arrivés jusque là, étaient tout simplement venus pour tenter de ramener un officier allemand caché dans une ferme où les hommes du 15ème Dragons le trouvèrent peu de temps après.

Le 11 septembre, l'escadron est en liaison avec l'armée anglaise, vers Cincy.
Le capitaine de **LEOBARDY**, par suite de l'extrême fatigue des chevaux, décide de rejoindre, le soir, la 10ème division, qui a pour mission de poursuivre son mouvement en avant vers le nord, sur le camp de **Sissonne**.
Le 12 septembre, passage de la Vesle à Fismes, sans beaucoup de résistance de la part de l'ennemi.
Le 13 septembre, la division avant-garde du 18ème Corps d'armée, arrive sur l'Aisne vers Pontavert.
Le 3ème escadron, capitaine **GOMMES**, attaque le pont de Pontavert et l'emporte brillamment avec l'appui d'une batterie d'artillerie du 18ème C.A.
Il se porte aussitôt sur la Ville-aux-Bois d'où il déloge quelques éléments ennemis.
Le 4ème escadron appuie le mouvement du 3ème escadron, tandis que le 1er escadron (capitaine **de BELLEFON**) est porté sur Corbeny où il est accueilli par de nombreux coups de feu.
A 10 heures, le 13 septembre, toute la division a franchi l'Aisne, et, le soir, elle arrive au camp de Sissonne où elle va cantonner sans être le moins du monde inquiétée par l'ennemi – au moins pour ce jour-là.
C'était bien encore une preuve de l'existence, le 13 septembre au soir**,** d'un trou considérable entre les 1ère et 2ème armées allemandes.

Ce hiatus a été très nettement confirmé par le petit incident suivant : un officier du 20ème Dragons, avec un petit détachement, est envoyé dans le bourg de Sissonne à la tombée de la nuit pour préparer le cantonnement.
Il entre dans le bourg sans coup férir ; mais des gens du pays viennent lui signaler que deux officiers allemands sont en train de faire des provisions dans une épicerie, après avoir quitté leur auto un peu plus loin.
Nos cavaliers se précipitent et cueillent tranquillement les deux officiers, qui, tout surpris de trouver des Français dans ce bourg de Sissonne, se rendent sans difficulté, n'ayant même pas d'armes sur eux. Prise est faite également de leur auto.
Ces officiers étaient des officiers d'état-major qui faisaient la liaison entre la 1ère et la 2ème armée allemande, et ils s'étaient arrêtés à Sissonne, comme ils le faisaient chaque fois, pour se ravitailler, ne pensant pas que des éléments de l'armée française aient pu progresser jusque-là.
L'un de ces officiers était un prince allemand.
Il fut fusillé avec d'autres prisonniers à Juvincourt.
Sa mort déclencha quelques discussions diplomatiques, dont la relation assez longue n'a pas été rapportée ici.
L'auto allemande prise à Sissonne fut affectée à l'état-major de la 10ème D.C.

Donc, le 13 septembre au soir, la 10ème D.C. est cantonnée au camp de Sissonne et dans le bourg de Sissonne.

Amerstham

A tort ou à raison, le général **CONNEAU** ne fait passer au nord de l'Aisne que la 10ème division.
Peut-être à raison, car le temps perdu après la prise de Château-Thierry avait permis aux Allemands d'amener en vitesse des troupes pour fermer la brèche existant entre leurs deux armées, et le corps de cavalerie risquait d'être encordé.
Peut-être a-t-il eu tort, car si, au contraire, au lieu d'une seule division, tout le corps de cavalerie était arrivé vers Sissonne, il aurait sans doute empêché les Allemands de s'installer sur le plateau de Craonne où ils sont restés près de quatre ans…

Mais ces considérations relèvent de la stratégie du café du Commerce ! Voire !
Le 14 septembre, au petit matin, des colonnes ennemies sont aperçues, qui s'avancement de tous les cotés sur Sissonne.
Ce sont les troupes qui investissaient Maubeuge et qui, devenues disponibles par la reddition de cette place, arrivent rapidement pour fermer la brèche existant entre les deux armées allemandes.
Aussi, notre 10ème D.C. se trouvant seule et assez aventurée se voit obligée de rétrograder et de repasser au sud de l'Aisne, par Berry-au-Bac et Pontavert, la 10ème B.D. (15ème et 20ème Dragons) protégeant le flanc est de la division ; puis elle reste en réserve derrière le 18ème C.A. jusqu'au 18 septembre.
Le 19 septembre, départ pour la fameuse course à la mer.
Le régiment doit d'abord se porter à l'ouest de Compiègne, ce qui est réalisé en trois étapes sans rencontrer le moindre ennemi.
Ces étapes sont Vézilly (Aisne), Saint-Pierre-Aigle (Aisne), Wacquemoulin (Oise).
A cette dernière étape, réception d'un important renfort de chevaux, cinquante par escadron.
Il était grand temps, car les montures ne tenaient plus debout.
Malgré ce renfort, beaucoup d'hommes n'ayant plus de chevaux sont forcés de suivre à pied tant bien que mal. A partir du 22 septembre, le régiment se porte nettement vers le nord, en direction de Chaulnes.
La division a pour mission de couvrir la gauche du 4ème C.A., qui attaque sur Nesle. Première étape du régiment à Fescamps.
Le 25 septembre, le régiment est avant-garde de la division, et, vers Hallu, le 4ème escadron prend contact avec des éléments ennemis.
Le sous-lieutenant **BONVALOT**, tout frais émoulu de Saint-Cyr, charge hardiment, à la tête de son peloton, un détachement de hussards (*qui ne sont pas « de la mort », comme on le dit toujours !).*
Le maréchal des logis **DESCORPS** tue d'un coup de sabre un sous-officier.
A l'entrée de Chaulnes, le maréchal des logis **DECOUX-LAGOUTTE** s'élance vigoureusement à la poursuite de deux autres hussards qui font aussitôt demi-tour et sont tués par des cyclistes de la division en embuscade non loin de là.
Ces deux hussards étaient porteurs d'un renseignement important. Tous ces éléments ennemis faisaient partie du corps de cavalerie **VON MARWITZ**, qui cherchait à empêcher les troupes françaises d'arriver jusqu'à la mer.
A midi, le 23 septembre, Chaulnes est entièrement aux mains des Français et est tenu par le 1er demi-régiment du 15ème Dragons.
Le reste du régiment a l'ordre de couvrir Marchélepot.
Le 3ème escadron se porte sur Licourt, occupé par des éléments ennemis.
Le lieutenant **de BATZ** attaque ce village avec son peloton, soutenu par le reste de son escadron.
Mais le village est trop solidement occupé, et force est d'attendre l'arrivée de l'infanterie. Dans ce combat, le brigadier **LOUIT** est tué et plusieurs cavaliers sont blessés.

Le 24 septembre, la division doit couvrir le flanc gauche du 14ème C.A. La brigade (15ème et 20ème Dragons) est envoyée sur la Somme pour s'emparer du pont de Saint-Christ, où, l'ennemi étant en forces supérieures, elle ne peut y réussir.
A partir de cette date, la 10ème brigade, encadrée dans la division, poursuit sa marche vers le nord, par Cerisy-Gailly, Miraumont, Hébuterne, Basseux.
Le 1er octobre, le régiment est au sud d'Arras.
Le 1er demi-régiment, Commandant **GIRIER**, est chargé d'occuper Boiry-Becquerelle.
Le commandant, voulant reconnaître le plus rapidement possible le village qu'il avait à défendre, se porte à cheval avec ses deux capitaines sur la lisière extérieure dudit village pour repérer le terrain.
Mais les Allemands, qui avaient des guetteurs partout, décelèrent immédiatement ce petit groupe de cavaliers et aussitôt déclenchèrent un tir d'artillerie sur le village.
Le commandant **GIRIER** est tué, et les deux capitaines, **de BELLEFON** et **DUCASSE**, sont blessés et évacués.
Les Allemands n'attaquèrent pas le village.
Evidemment, à cette époque, la notion de camouflage individuel était ignorée de notre côté.
Les ennemis, par contre, eux, le pratiquaient déjà parfaitement et avaient, de plus, des observateurs constamment en éveil de tous côtés et à toute heure du jour et de la nuit.
Il semble que du côté français on ait fait preuve de bien peu d'imagination dans bon nombre de domaines !
La perte du commandant **GIRIER** et de ses deux capitaines est cruellement ressentie au 15ème Dragons.
C'est alors que le commandement du 1er demi-régiment est confié au capitaine **GOMMES**.
Les jours suivants, 2, 3 et 4 octobre, la division couvre la 70ème division d'infanterie au nord et au nord-est d'Arras.
Le lieutenant **DOP**, en reconnaissance, ramène un prisonnier. Le 4 octobre, la brigade (15ème et 20ème Dragons) est en réserve à Neuville-Saint-Vaast et envoie des reconnaissances vers la crête de Vimy.
Dans une de ces reconnaissances, le maréchal des logis **ROLAND-GOSSELIN** est tué et un de ses cavaliers blessé (**INDART,** du 4ème escadron).
A partir du 5 octobre, l'infanterie française s'installe défensivement sur toutes ces positions du nord et du nord-est d'Arras, dont on a tant parlé, et dont l'occupation durera jusqu'en 1918.
La brigade des 15ème et 20ème Dragons est renvoyée à l'arrière.
Elle est détachée de la 10ème D.C. et mise à la disposition du 10ème C.A., à l'ouest d'Arras, vers Beaumetz-lès-Loges.
Elle est chargée d'empêcher les infiltrations ennemies venant du sud-est, dans le but de déborder par l'ouest les troupes françaises tenant les hauteurs autour d'Arras.
Le 15ème Dragons lance de nombreuses reconnaissances.
Au cours de l'une d'elles, le sous-lieutenant **de BEAUSSET**, du 3ème escadron, qui venait d'arriver la veille, est blessé.
Le 12 octobre, la 10ème brigade de cavalerie est dissoute.
Le 20ème Dragons part pour le Nord et la Belgique pour faire partie des régiments destinés à reformer un corps de cavalerie ; il prendra les tranchées à Messines.
Par contre, le 15ème Dragons doit rester sur ses positions.
Il est mis à la disposition du 10ème Corps d'armée, comme régiment de corps, en remplacement du 13ème Hussards.
En effet, ce dernier régiment était à effectif complet, avec des chevaux en bon état, comme étaient en général ceux de tous les régiments de cavalerie de corps d'armée, contrairement aux

Ancestramil

régiments des divisions de cavalerie, dont les montures, souvent mises à l'épreuve, se trouvaient dans des conditions lamentables.
Le 15ème Dragons, à partir du 12 octobre, va donc assurer la surveillance et la protection du 10ème C.A.
Il envoie de nombreuses reconnaissances (lieutenants **de BATZ, BASSIE, DOP**).
Le 15 octobre, on l'envoie cantonner à Wauquetin (ouest d'Arras).
C'est là qu'il restera pendant un mois et pourra se remettre complètement en état, en lançant chaque jour des reconnaissances et des détachements de liaison entre les diverses unités d'infanterie qu'il a pour mission de protéger.
Cette période est évidemment très agréable pour le régiment ; elle constituait un vrai repos et une détente après les deux mois et demi d'activité constante, sans le moindre répit.
Le 12 novembre, c'en est fini !
Le régiment est embarqué à destination de la Lorraine.
Les grandes unités sont reformées.
La 10ème brigade (15ème et 20ème) est reconstituée à Charmes et Bayon, sur la Moselle, et, après quelque temps de repos, elle part pour l'Alsace avec le reste de la 10ème division de cavalerie où elle prendra les tranchées pendant des mois et des mois.

En résumé, pendant la « course à la mer » proprement dite, l'action du 15ème Dragons comporte trois phrases :

- 1 Après la bataille de la Marne et la vaine tentative de forcée vers Sissonne, marche de rocade d'est vers ouest jusqu'à Compiègne.
- 2.- Après l'arrivée vers Compiègne, marche vers le Nord, dans le but d'arrêter le corps de cavalerie **VON MARWITZ** qui tentait de déborder la gauche des troupes françaises.
- 3.- Autour d'Arras, surveillance et protection des troupes d'infanterie qui ont été successivement engagées dans ce secteur.

LE 15ème DRAGONS EN GARNISON A BORDEAUX PUIS A LIBOURNE

Le 3ème Lanciers était à Lunéville en 1870, à la déclaration de la guerre.
Le dépôt est évacué sur Verdun, puis sur Givet, puis sur Lille et il arrive à Bagnères-de-Bigorre ; il est ensuite dirigé sur Dax et enfin sur Béziers où il devient 15ème Dragons.
Il quitte Béziers en 1873 pour Bordeaux où il est caserné dans le quartier qui se trouvait cours des Fossés – actuellement cours **Victor HUGO** – sur l'emplacement actuel du lycée Michel **MONTAIGNE.**
En 1874, il tien garnison à Libourne.
On peut donc dire que le 15ème Dragons a été bordelais quelques mois, avant de devenir libournais et de le demeurer longtemps.
Pour être précis, il y a lieu de rappeler que le 1er et le 2ème escadron sont arrivés à Libourne le 9 juin 1874 en détachement précurseur.
Le 1er juillet 1874, le lieutenant-colonel **BUISSET** avec les 3ème et 4ème escadrons et l'étendard gagnent Libourne, venant de leur garnison provisoire de Bordeaux.

TROIS DRAGONS DE NOAILLES ET UN DU PREMIER 15ème REGIMENT DE DRAGONS

Les textes qui suivent ont été établis grâce surtout à une documentation particulière de Robert **DUFOURG**, très aimablement mise à la disposition du signataire (R.M.).

BARRAL DE ROCHECHINARD
Dragon de NOAILLES

Le vicomte André Horace François **de BARRAL de ROCHECHINARD** est né à Grenoble le 1er août 1743. Famille de noblesse de robe : son père était conseiller au parlement de Dauphiné.
En 1758, il entre dans la **MAISON DU ROI** comme mousquetaire de la 1ère compagnie, celle des mousquetaires gris. Mais ce n'est là que l'occasion d'apprendre le métier des armes avant une affectation dans un régiment.
Effectivement, après un an de stage aux mousquetaires, il est cornette, le 1er août 1759, au régiment de *LA FERRONAYS*, devenu *CHABOT-DRAGONS*, dans les rangs duquel il fait campagne de 1759 à 1762 en Allemagne et sur les Alpes.
A la fin de la guerre de Sept Ans, il est capitaine à *ROYAL-NAVARRE-CAVALERIE* d'où, en 1774, il passe major au régiment de *NOAILLES* où il devient lieutenant-colonel en 1785.
A la veille de la Révolution, il est colonel, n'émigre pas et est promu maréchal de camp pour faire campagne sur le Var et en Savoie en 1792 et 1793.
Mais il est suspendu de ses fonctions comme noble et se retire à Grenoble où il est dénoncé comme suspect par la Société populaire de Grenoble, ce qui équivaut à une arrestation et à une condamnation à mort si l'on ne se met à l'abri.
Il se réfugie en Suisse d'où il revient en 1796.
Il a épousé une **BEAUHARNAIS**, petite cousine de la générale **BONAPARTE** ; aussi **dès** 1800, il est rayé de la liste des émigrés et fait, en 1804, officier de la Légion d'Honneur. Mais l**'EMPEREUR** ne l'emploie pas aux armées.
Il le nomme préfet du Cher en 1805, fonction qu'il remplit jusqu'en 1813 où il se retire à Voiron.
Il a soixante dix ans, ce qui ne l'empêche pas, en 1814, de commander les Gardes Nationales de son département de l'Isère et de combattre aux Echelles le 31 janvier 1814.
En août 1814, il se retire en son château de Voiron où il décède le 15 août 1829.

LOUIS-MARIE D'AYEN, Dragon de NOAILLES

Second fils du maréchal **de MOUCHY,** frère de la marquise de **La FAYETTE,** Louis-Marie **d'AYEN,** vicomte **de NOAILLES**, dont la famille a donné cinq mestres de camp à *NOAILLES-CAVALERIE*, devenu *DRAGONS DE NOAILLES*, puis 15ème régiment de Dragons, est né à Paris le 17 octobre 1756, ayant porté jusqu'en 1775 le nom de chevalier **d'ARPAZON,** un cadet de famille noble.
Comme tous ceux de son sang et de son rang, il sert dès son plus âge dans la cavalerie.
Garde du corps dans la *COMPAGNIE ECOSSAISE*, à douze ans, le 14 décembre 1758, il passe le 6 novembre 1771 à *NOAILLES-CAVALERIE* comme sous-aide major surnuméraire, titre en emploi tout à fait honoraires.
Il a quinze ans.
Deux ans plus tard, il est capitaine, et, en 1775, prend le titre de vicomte de NOAILLES.
Enfin, le 22 août 1779, il est mestre de camp en second du régiment de *HOUSARDS-*

COLONEL-GENERAL, un des « Vieux » (*COLONEL-GENERAL*, ancêtre du 5*ème* *HUSSARDS).*
Mais le jeune cavalier brûle du désir de se battre.
Or, on se bat en Amérique et le **ROI** de France a proclamé son alliance avec les « Insurgents » de Philadephie et de Boston.
Comme son beau-frère **La FAYETTE, le vicomte de NOAILLES** veut autre chose qu'un commandement nominal ; il embarque sur un des vaisseaux que le comte **d'ESTAING** conduit aux Antilles et sur la côte américaine et prend part, et une belle part, à la conquête de la Grenade, une des Antilles anglaises, puis à l'attaque de Savaunak, sur la côte américaine, en 1779.
Pour sa belle conduite, le 20 janvier 1780, il reçoit la croix de Saint-Louis.
Mais on continue à batailler sur mer et en Amérique.
Il sollicite un commandement dans le corps expéditionnaire qui se concentre à Brest sous les ordres de ROCHAMBEAU.
Or, ce corps ne compte qu'un seul régiment de cavalerie, les *HOUSARDS DE LAUZUN* (ancien *COLONEL-GENERAL).*
Qu'à cela ne tienne, NOAILLES demande à passer dans l'infanterie.
Le voilà mestre de camp en second au régiment du *SOISSONNAIS*, avec lequel il prend part à la campagne qui s'achève par la victoire de York-Town le 19 octobre 1781.
ROCHAMBEAU le désigne pour y régler les conditions de la capitulation de **Lord CORNWALLIS**. A son retour en France, il revient dans son arme avec le commandement des *DRAGONS DU ROI*, comme mestre de camp lieutenant, le **ROI** étant mestre de camp titulaire.
Jusqu'à la Révolution, il sert dans la cavalerie, et devient, en 1788, mestre de camp des *CHASSEURS D'ALSACE*.
Entre temps, il est élu député à l'Assemblée des notables.
En 1787, il est lieutenant général du ROI pour la Guienne, enfin député de la noblesse du bailliage de Nemours aux Etats Généraux où dans la nuit du 4 août, il est l'un des instigateurs de l'abandon des privilèges.
Mais il reste cependant soldat.

Maréchal de camp le 28 novembre 1791, gouverneur de Sedan, il est, à la déclaration de guerre de la Législative à l'Europe, affecté à l'armée du Nord.
Il y est bien vite effrayé par l'indiscipline qui y sévit et qui est une des causes de la déroute de Quiévrain.
Il donne sa démission et émigre en Angleterre.
En avril 1793, il se rend aux Etats-Unis et s'établit à Philadelphie ; en 1800, il est rayé de la liste des émigrés sans pour autant rentrer en France.
S'étant rendu après la paix d'Amiens dans l'île de Saint-Domingue pour ses affaires, il y retrouve, maintenant général de division, son camarade de 1781, **ROCHAMBEAU**, le fils du maréchal, qui y commande ; il se sent de nouveau attiré vers armes et **ROCHAMBEAU** l'emploie à son état-major.
Mais les hostilités reprennent avec l'Angleterre.
On se bat à Saint-Domingue ; **ROCHAMBEAU**, devant la supériorité des forces britanniques tant terrestres que navales, doit mettre bas les armes. **NOAILLES**, qui commande au **môle** Saint-Nicolas**,** refuse de capituler.

Sans abandonner un seul de ses malades, et il en a pas mal, il embarque tout son monde sur sept petits bateaux et, forçant la croisière anglaise, tente de conduire son convoi au port de La Havane.
L'Espagne est alors alliée de la France.

Ancestramil

Il eût sans doute réussi, sans la malencontreuse rencontre de la corvette anglaise *« Le Hazard »*, en vue des côtes de Cuba.
Se sacrifiant à l'heureuse traversée de six de ses navires, il pique avec sa goélette « *Le Coursier* » sur la corvette et l'engage.
Il s'ensuit un combat qui se prolonge jusqu'à la nuit le 1er janvier 1804.
Pour en terminer, il amène son *« Coursier »* bord à bord avec « *Le Hazard* », puis, suivi d'une trentaine de grenadiers, il saute sur le pont de la corvette et s'en rend maître à l'abordage.
Il ni lui reste plus qu'à conduire sa prise dans le port de La Havane où sont déjà ancrés ses six autres bateaux.
Mais, hélas ! dans le corps à corps qui a suivi l'abordage, le **vicomte de NOAILLES** a reçu plusieurs blessures graves auxquelles il ne peut survivre.
Sept jours après son combat victorieux, le 7 janvier 1804, il succombe.
Les cavaliers ont toujours aimé la marine, ou tout au moins les navires, comme les marins ont aimé la cavalerie et ses chevaux.

LE GÉNÉRAL PERREIMOND
Dragons de NOAILLES

Né à Vidauban, aujourd'hui dans le département du Var, le 2 octobre 1766, André Thomas **PERREIMOND** s'engage, le 6 août 1785, au régiment de *NOAILLES-DRAGONS* d'où il est libéré le 7 septembre 1790.
Mais deux ans plus tard commence la longue série des guerres de la Révolution et de l'Empire. **PERREIMOND** s'engage au 21ème régiment de Chasseurs à cheval le 4 octobre 1792.

Il combat successivement dans les rangs des armées du Nord, de la Moselle, de Rhin et Moselle. Son expérience militaire acquise aux *DRAGONS DE NOAILLES* lui permet un avancement rapide.
Le 14 août 1793, il est capitaine au 21ème Chasseurs.
Le 29 avril 1794, il est général de brigade à titre provisoire, mais n'est confirmé dans ce grade que le 13 juin 1795. L'année suivante, il est réformé.
Le 11 février 1807, un décret impérial le rappelle à l'activité et l'affecte à la Grande Armée, en lui donnant une brigade de dragons, composée des 1er et 2ème Dragons, à la tête de laquelle il fait campagne en Pologne, puis en Espagne.
Officier de la Légion d'Honneur, baron d'Empire, il continue à escadronner en Espagne, tantôt à la tête d'une brigade légère, tantôt à la tête d'une brigade de dragons.
Il commande même, en 1812, en Andalousie, une division de cavalerie.
En 1813 et 1814, il combat en Italie sur l'Adige et le Mincio, à la tête d'une brigade de cavalerie.
Rallié aux **BOURBONS,** il est employé par le **duc d'ANGOULEME** dans le midi, mis à la retraite en 1816 et nommé général honoraire, puis, en 1827, chevalier de Saint-Louis.
Il décède à Toulon où il s'est retiré, le 2 janvier 1844.

UN ANCIEN DU 15ème DRAGONS, CAFFARELLI DU FALGA

C'était le frère cadet du sapeur « à la jambe de bois », à la suite de la blessure reçue en 1795 en Allemagne, et qui fut tué comme commandant en chef du Génie de l'Armée d'Orient, au siège de Saint-Jean-d'Acre.

Amicale

Maire François Auguste **CAFFARELLI du FALGA,** plus jeune que son frère de dix ans, est né au château de Falga, en Languedoc, près de Toulouse, le 7 octobre 1766.
Il sert tout d'abord, de 1785 à 1792, dans l'armée du ROI de Sardaigne, puis, la Sardaigne étant en guerre avec la France, il s'engage au 15ème régiment de Dragons, les anciens *DRAGONS DE NOAILLES.*
Il est tout d'abord à l'armée des Pyrénées Orientales où il est camarade de combat de Thérèse **FIGUEUR**, dragon au 15ème, puis il est choisi comme aide de camp par le général **DAGOBERT** commandant cette armée. Dans ce poste, il est blessé par un coup de feu et promu capitaine. On le trouve ensuite aux armées de Sambre-et-Meuse, d'Allemagne et du Rhin.
Il est maintenant chef de brigade, c'est-à-dire colonel.
Après Brumaire, **BONAPARTE** l'affecte à la Garde Consulaire et il se bat à Marengo.

Successivement brigadier et divisionnaire, gouverneur du Palais des Tuileries, il est à Austerlitz aide de camp de l'**EMPEREUR** et remplace, à la tête de sa division, le général **BESSON**, blessé.
Les campagnes se succèdent ; il est Grand Aigle de la Légion d'honneur – nous dirions aujourd'hui Grand Croix-, se bat devant Saragosse et, à partie de 1810, exerce en Espagne des commandements importants, d'abord celui des provinces de Biscaye et de Santander, enfin de Navarre.
De nouveau blessé par balle à Roncal, en février 1812, il remplace **DORSENNE** à la tête de l'armée du Nord. Vainqueur à Laredo et à Bilbao, il rentre en France en janvier 1813**,** est à nouveau aide de camp de **l'EMPEREUR**, qui lui confie le commandement de tous les dépôts de la Garde à Paris.
En 1814, il accompagne l'impératrice **MARIE-LOUISE** et le **ROI de Rome** à Vienne et, aux Cent Jours, reprend ses fonctions d'aide de camp.
Le 1er avril 1815, il est mis à la retraite et reste dans l'ombre jusqu'à la Monarchie de Juillet. **LOUIS-PHILIPPE** le fait pair de France en 1831.
Il siège à la Chambre des Pairs jusqu'en 1848 et décède le 23 janvier 1849 dans sa propriété « Les Chelles », dans l'Aisne.

LETTRE D'UN CAVALIER DU RÉGIMENT DE NOAILLES
ADRESSÉE A SA TANTE
le 20 janvier 1758

Que faisait le cavalier **SACRESTE** en Hanovre ?
Il venait de prendre part à la campagne de 1757 sous les ordres du maréchal duc de **RICHELIEU** ? On sait que la guerre dite de Sept Ans a débuté au printemps de 1756.
RICHELIEU excède ses troupes par des marches inutiles. Les soldats sont découragés.
Le pillage sévit dans l'armée.
Le maréchal **de BELLE-ISLE** écrit à ce sujet :
« *Le désordre, l'insubordination, le brigandage de l'Armée de* ***Monsieur de RICHELIEU*** *ont été portés au-delà de toutes les normes. Je n'ai rien vu que, à beaucoup près, on approche depuis cinquante six ans que je vais à la guerre* ».
Quand **SACRESTE** écrit la lettre reproduite plus loin, **RICHELIEU** vient d'être démonté de son commandement et remplacé par le comte **de CLERMONT,** arrière-petit-fils du Grand **CONDE**, académicien et abbé de Saint-Germain-des-Prés, ce qui ne l'avait pas empêcher de se distinguer au cours de plusieurs campagnes notamment sous les ordres du maréchal de SAXE à Lawfeld en 1747.
On disait de lui qu'il était « *moitié plumet, moitié rabat* ».

Mais s'il était un excellent exécutant sous les ordres d'un grand chef comme Maurice **de SAXE**, il n'avait pas les qualités d'un général en chef.
Comme chaque année, au gros de l'hiver, en campagne, les opérations actives sont très ralenties.
L'armée du duc **de CLERMONT** a pris ses quartiers d'hiver. Il fait noir. Il fait froid.
FANFAN la TULIPE et la RAMEE, la FLEUR et BRIN d'AMOUR grelottent et s'ennuient.
C'est alors que le cavalier **SACRESTE** écrit à sa tante restée au pays.

Voici la lettre de **SACRESTE**, dont l'orthographe a été scrupuleusement respectée, ainsi que le lecteur pourra s'en rendre compte en se reportant à la photographie de l'original en fin d'ouvrage.

Mademoiselle **COUDERC**
de Dangeny restant au faubourg du buis a aurillac
aurillac
en Haute-Auvergne

A wonsdorf ce 20 janvier 1758

Ma très chere tante
ce seroit ménquer a mon Devoir, Si je ne vous faisois un Recit de Lestat miserable, ou je suis Reduit, de meme que de toute L'armée francoise apres avoir essué pandant La campagne passée, Des chalurs les plus picquentes quon puisse jamais voir et apres avoir Reduit sur la fin de La campagne
Les hanouvriens a un accomodement, Mr de Richelieu a fait décamper son armée
Le 25 doctobre pour prendre nos cartiers dhivers apres avoir envoyé un secour de ving milles hommes au prince Soubise en Saxe, mais nous ne fumes pas plustot dans nos cartiers que quinze jours apres nous avons apris La défaite du prince Soubize par le Roy de prusse a la confusion et a Son mauvais commendement et on Lapelle bataille de confusion, Sur Ses nouvelles
Les hanouvriens ayant seu La defaîtte des nos troupes par les prussiens, ont Romu Laccomodement de Mr de Richelieu, ont repris Les armes ayant à La teste
Le prince ferdinand de Cronsuic, beau frère du Roy de prusse qui les commende en chef, ont Repris plusierus petites villes que netoint muni que de peu de nos troupes ; Mr de Richelieu
Se voyant enfin frustré de Son attante a ordonné a touttes nos troupes Qui etoient en cartiers de partir incessament, nous somes sortis de nos cartiers
Le 10 de nvoembre, ou apres avoir marché nuit et jour dans un temp Le plus Rude quon puisse jamais voir nous Somes arrivé tout proche La ville de Halle
Le 8ème de decembre et le 9 toute Larmee a eu ordre de camper dans une Saison ou la neige etoit dun demy pied sur terre
Le froid tres cruel et tres apres faisant un vant qui a fait geler toute riviere ou Les canons passoit dessus, Les ennemis étoint campé dun cote et nous autres de Lautre, je vous assure ma chere tante que nous avons souffert comme des miserables ne voyant tous les jours que des nos troupes mourir et tombé Roide morte de froid
Les uns ayant Les mains Les autres les pieds et Les oreilles toute gelee enfain cestoit une compassion de voir cela, cequi a determiné Mr de Richelieu a Leur livrer bataille
Le jour de noel, voyant que Son armée perissoit plutôt par Le froid que par Les armes, cest cequi a écragé presque notre armée ; La veille de noel toute notre armée ayant couché à La belle étoille a la pointe du jour, Le canon a commencé à tirer, Larmée étant Rangée en bataille pour passer La rivière afin de Les attaquer, mais ils n'ont pas osé Sexposer au combat

La moitie des Leurs armee Sest sauvée a minuit et Lautre moitié à La pointe du jour ou nos troupes legeres Les ont poursuivi et en ont fait beaucoup de prisonier, Mr de Richelieu voyant La fuitte des ennemis a fait decamper Son armée et La faitte cantoner dans Les bourgs villes et villages des environs ou nous somes depuis trois semaines sur Lequilibre Sans Scavoir Si nous rentrerons en cartier dhiver.
Les hanouvriens nous chagrinent tous Les jours du coté des bremes ous nous avons un armée de souse milles homes qui couchent presque tous Les jours a La belle étoille et Les prusiens nous chagrinent du coté dalberstat ou nous avons une autre armee nous esperons de partir pour y aller, nous somes cantoné deux Regiment de cavalerie a proportion grand comme Le bourg de Saint paul nous somes Logé vint trente dix douze dans Les maisons encore nous nous trouvons heureux couché sur La paille ou La vermine commence déjà à nous devorer si bien Les officiers comme nous il fait un froid tres cruel tous les hopitaux sont rempli de malade il y a beaucoup dans Le Regiment et tous les jours dans lhopital de le ville dhabouve il y meurt de trente et de quarante et sur tout de linfanterie ceque je vous ecrit est tres Reel, et il n'est pas que vous nen ayes quelque vent notre armée vient presque en Rien enfain pour vous couper au court nous avons de tres mauvais generaus qui font durer La guerre pour s'enrichir et pour faire perir Les troupe toute Larmée crie vengence contre mr de Richellieu cest cequi a fait dire au Roiy de prusse ces trois belles paroles, jay batu Soubize, jecrageray Richellieu, et je feray La guerre avec destré tout cela est veritable et je me suis toujour bien porté sinon ma chere tante que je suis depourveu de tout et res miserable
Si vous ne massiste dans ma misere je suis perdu sans ressource me voyant sans Linges et avec une tres mauvaises veste oui jay bien souffert de La Rigueur du temp, vous priant en grace de menvoyer vingt ecu Sur le Recour a vous ma chere tante ne mabandonnes pas Revenu du Restant de La legitime de ma mere, jay si vous ne ne le voules pas faire pour moy faites Les au moins pour Lamour de dieu, si je vous demende cet argant cest ceque j'y suis contraint par force me voyant tres miserable, oubliez Le passé ma chere tante SOUVENE vous que je suis votre neveu et que Le sang qui coule dans mes veines est votre propre sang vous demendant enfain pardon des toutes mes egaremens et vous priant de me faire dire une messe devant notre dame de cœur, car ny vespres tous sont calviniste et lutheriens point dans Le pays ou nous somes on nentand ni messe des catholiques ni memes deglises chatoliques ; assures de mes Respect ma tante dangeny, ma tante cecille, dangeny ma cousine, et mariane je mets Les billet dans la lettre vous priant engrace de ne me pas faire Languir et sis en attendant lhonneur de votre Reponse.
Ma chere Tante
Le plus humble, Le plus soumis et Le plus infortuné de vos neveus.
SACRESTE

Mon adresse
A mr mr
SACRESTE cavalier au Regiment
De noaille compagnie de Mr **delort** a larmée du Marechal duc de Richellieu.

C'est une histoire vieille d'avant l'ère chrétienne que celle des trouffions qui grognent, rouspètent, critiquent leurs chefs et font suer quelques sesterces à leur bonne tante ou à leur marraine !
Si ma mémoire ne me trahit pas, on en trouve la trace dans **PLAUTE** et aussi dans **LUCAIN**, qui, lui, n'a pas laissé le souvenir d'un auteur au sourire facile, ni à l'indulgence spontanée.

FRATERNITÉ D'ARMES : 15ème DRAGONS et 57ème R.I.

Le régiment de *BEAUVOISIS,* en garnison à Aire en 1739, a été commandé par un ancien officier du régiment de *NOAILLES.*
Il nous est agréable d'évoquer, chaque fois que l'occasion nous en est donnée, les relations amicales et de bon voisinage qui unirent le 15ème Dragons au 57ème d'infanterie.
Un bataillon de ce régiment occupa longtemps la caserne Proteau, si proche du quartier Lamarque à Libourne.
Bien que ces rapports de bonne camaraderie ne remontent pas au duc **de NOAILLES** et à son *NOAILLES-CAVALERIE,* il est assez piquant de relever, au XVIIIème siècle, un fait dans lequel avec un peu d'imagination, il nous plairait de trouver la naissance de cette fraternité d'armes.

Nous sommes sous le règne du **BIEN-AIME**. En 1739, le régiment de *BEAUVOISIS* était en garnison à Aire. « BEAUVOISIS » est l'ancêtre du 57ème régiment d'infanterie, comme « NOAILLES » est le nôtre.
Il avait à cette époque, pour colonel, **Jacques QUELEN**, **comte de VAUGUYON. Jacques QUELEN** portait les titres de comte titulaire de Vauguyon en Poitou, seigneur baron de Tonneins en Agenais, seigneur châtelain de Saint-Mégrin en Saintonge et de **QUELEN** en Bretagne, vidame de Sarlat, second baron de Querci, lieutenant général des armées du **ROI**, chevalier des ses Ordres.
D'abord appelé « marquis de **SAINT-MEGRIN** », il est successivement capitaine de cavalerie au régiment de NOAILLES, le 15 juin 1729, colonel du régiment de *BEAUVOISIS* le 25 novembre 1734, brigadier le 20 février 1743.
Vous le voyez, la cavalerie mène à tout, même à l'infanterie, lorsqu'on a appartenu à *NOAILLES-CAVALERIE.*
Donc rien de nouveau sous la voûte des cieux et bien des cavaliers qui, au cours de la Grande Guerre, sont devenus des fantassins, s'ils n'étaient pas de « NOAILLES », du moins en avaient-ils le cœur.
On sait ce qu'ils firent.

EVOCATION DES SIECLES LOINTAINS DE LA CAVALERIE

Le propos qui suit ne concerne pas que notre régiment.
Il répond dans une certaine mesure à des questions posées à l'auteur de ces lignes par des amis, qui lui ont demandé de leur indiquer le nom des formations des armes) cheval ou plus exactement de ce qui constituait la cavalerie dans la haute antiquité !
Il a eu recours à **VIRGILE**, dont « l'Enéide » lui permet de les éclairer, au moins en partie ;
Un corps de cavalerie s'appelait *ala equitum,* chaque *ala* comportait 5 *turmae,* escadrons de 60 cavaliers chacun ; une turme était primitivement un escadron de 30 hommes répartis en 3 curies.
Après la guerre sociale, la cavalerie auxiliaire, fournie par les pays étrangers, occupe les ailes (*alae*), ce qui désigne un corps de cavalerie auxiliaire.
Il faut entendre par guerre sociale celle menée par Rome contre les Italiotes, c'est-à-dire les alliés de Rome (*Socii* : alliés, associés), qui se trouvaient trop mal considérés et voulaient secouer l'hégémonie romaine (vers 91 et 89 avant Jésus-Christ).
Les cohortes (infanterie) et les *alae* (cavalerie) formaient ensemble les *auxilia*, troupes auxiliaires.
Les Romains ont toujours eu besoin de mercenaires, ce qui donne à penser qu'ils pourraient bien être, en quelque sorte, les inventeurs de la Légion Etrangère.

Leurs plus belles troupes n'étaient-elles pas constituées par les légionnaires gaulois ? dont l'emblème correspondant à l'aigle romaine était une alouette (*alauda*).

UNE LETTRE DE M. LE GÉNÉRAL DE BOURNAZEL

Nous reproduisons ici la lettre si émouvante d'un vieux cavalier, **M. le général de BOURNAZEL**, dont le frère a servi comme lieutenant au 15ème régiment de Dragons pendant une dizaine d'années (de 1891 à 1900).

Le général **de BOURNAZEL** était le père du fameux cavalier rouge, **Henri de BOURNAZEL**, tué au Djebel Satho (Maroc) le 28 février 1933.
A l'invitation des Anciens du 15ème Dragons de prendre part à leur rassemblement du 26 mai 1960 à Libourne, le général **de BOURNAZEL** a adressé à René **MAGNEN,** président de l'Amicale, la lettre suivante :

BOURNAZEL, par Seilhac (Corrèze), 21 mai 1960.
Mon cher camarade,
Je suis vivement touché de l'invitation que je reçois à l'instant pour la réunion des Anciens du 15ème Dragons dans lequel mon cadet a servi de 1891 à 1900 comme lieutenant.
Moi-même j'ai servi dans la cavalerie pendant 40 ans et je suis né au 12ème Chasseurs en 1866.
Cette date vous dira mieux que des excuses banales le regret que j'éprouve à avouer que je ne suis plus qu'une ombre de 94 hivers. Elle vit du moins de son temps de service et du souvenir d'avoir accompli avec ses escadrons du 1er Chasseurs d'Afrique la dernière peut-être, mais la plus longue poursuite accomplie par notre belle cavalerie.
Mon cher camarade, dites, je vous prie, à vos amis, les regrets d'un vieux cavalier contraint de rester au piquet où l'entrave des années le retient prisonnier.
Et veuillez bien agréer l'expression de mes remerciements pour la touchante pensée que vous avez eue pour son souvenir.
Général **de BOURNAZEL**.

Note R.M. – Le général **de BOURNAZEL** évoque dans sa lettre la chevauchée en Macédoine, qui a conduit les cavaliers, Chasseurs d'Afrique et Spahis, à Uskub, Prilep et Belgrade, en septembre 1918.

MUSIQUE DE X… POUR TROMPETTES DE CAVALERIE

Paroles de **Robert ARLET** (dit **Robert VALAIRE**)

MES BELLES !...

I

Mes belles, mes belles,
Piquez à vos jupons
Vos plus fines dentelles,
Fleurissez vos balcons,
Et pour fêter le même
Le Sabre et la Chanson
Acclamez le Quinzième,
Le Quinzième Dragons.
(*Refrain de trompettes (par la fanfare).*

II

En guerre, naguère,
On se battait de près,
Aujourd'hui la rapière
A fait place au boulet !
L'Arti n'a rien qui vaille
Et se croit un héros.
Il fait dans la bataille
Plus de bruit qu'il n'est gros !
(Refrain de trompettes (à la bouche :TaraTaratata

III

IV

Nos frères, gros frères
Les cuirassiers parbleu,
Ne pourront jamais faire
Com'nous des amoureux.
Ils ont des bosses telles
Qu'on dirait, après tout,
Voir des polichinelles
Bossus par les deux bouts.
(Refrain de trompettes (par la fanfare)

Légère, Légère,
Hussards à collet bleu,
Chasseurs à mine altière,
Qu'êtes-vous donc, morbleu ?
Des frimousses gentilles,
nous n'en discutons pas,
Mais vous êtes des filles
Et non pas des soldats !
(Refrain de trompettes (à la bouche)

V

En guerre, naguère,
Nous chargions au galop !
Aujourd'hui quel'misère,
Faut le faire en auto !
Adieu, sabres et lances…
Vous parlez d'un métier
D'se battre à coup d'essence
Quand on est cavalier !
(Refrain de trompettes (par la fanfare).

Chanson de **Robert ARLET**
(dit **Robert VALAIRE).**

POETE ET GARDE D'ÉCURIE
(Air : Encore un baiser, veux-tu bien…)

I

Quand j'ai reçu ton dernier mot,
Les pieds fourrés dans mes sabots,
Ma gross'Julie,
J'étais en train de ramasser
Le crottin d'mes ch'vaux et d'rêvasser
A l'écurie.

II

La crinière de ma jument,
Son doux profil, son œil charmant,
Tout çà m'rappelle
La couleur de tes blonds cheveux,
La douceur de tes jolis yeux,
Ma toute belle.

III

Je vous aime toutes les deux
Et me prétends un amoureux
Jamais parjure,
Avec mon cœur, j'vous donnerai
Toute l'avoine que j'aurai,
Je vous le jure.

IV

Allons, ma chère, quittons-nous,
Ma jument a le cœur jaloux
Comme une jeun'fille,
Et je dois, pour la rassurer,
T'envoyer, au lieu d'un baiser,
Un coup d'étrille.

GUERRE DE 1914-1918

M. le colonel Jean de CAIX, ex-brigadier au 3ème peloton du 3ème escadron de notre 15ème Dragons, a fait don à notre Amicale d'une paire d'étriers avec botte de lance du 15ème régiment de Dragons allemand – origine gravée sur la semelle des étriers – provenant d'un harnachement des chevaux capturés par le 3ème escadron du 15ème Dragons en 1914 après une rencontre en Lorraine au cours de laquelle ils perdirent leurs cavaliers.
Ces étriers allemands ont été conservés en souvenir du brigadier **FOURNILHON**, volontaire pour l'aviation, tombé glorieusement pour la France.

Ancestrami

Ils sont déposés dans la salle du Musée **ROBIN**, à Libourne, réservée au 15ème Dragons.
Nos sentiments de vive gratitude ont été exprimés à **M. le colonel de CAIX.**

Quand les circonstances le permettront, nous nous proposons de publier un catalogue des souvenirs du 15ème Dragons déposés dans la salle mise à la disposition de notre Amicale par la Municipalité de Libourne, au Musée **ROBIN**, rue Thiers.

Tous nos amis possesseurs de documents ou d'objets touchant le 15ème Dragons ou les régiments de son ascendance sont très instamment invités à en faire don à notre amicale régimentaire, qui les déposera au Musée **ROBIN,** dans la salle qui nous est affectée.
Ces pièces seront scrupuleusement répertoriées, comme il convient, avec mention de leur origine et du nom de leur donateur.

TABLE DES MATIERES

1- Affaires importantes auxquelles ont pris part le régiment de *NOAILLES-CAVALERIE* et le 15ème Dragons.
2- Le 15ème Dragons à la « course à la mer » (1914).
3- Le 15ème Dragons en garnison à Bordeaux puis à Libourne.
4- Trois dragons de NOAILLES et un du premier 15ème régiment de Dragons.
- **BARRAL de ROCHECHINARD**, dragon de NOAILLES
- **Louis Marie d'AYEN,** dragon de NOAILLES
- Le général **PERREIMOND**, dragon de NOAILLES
- Un ancien du 15ème Dragons : **CAFFARELLI DU FALGA**

5- Lettre d'un cavalier du régiment de NOAILLES du 20 janvier 1758 (cavalier **SACRESTE**)
6- Fraternité d'armes : 15ème Dragons et 57ème R.I.
7- Evocation des siècles lointains de la cavalerie
8- Une lettre de **M. le général de BOURNAZEL**
9- Mes Belles, chanson du 15ème Dragons
10- Etriers du 15ème régiment de dragons allemand
11-

Ancestrami